

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :
4 mois 2 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—
Compte de chèques postaux 112 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 2
FRIBOURG
Tél. 6.40 & 6.41

PRIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 | Le millimètre
Suisse 10 | de hauteur
Etranger 12 | sur une
Réclame 25 | colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

**Le nouveau projet de budget français.
La situation économique des Soviets.
Les excitations des socialistes d'Autriche.
Le recensement des fascistes.**

Le gouvernement français a déposé hier, mardi, sur le bureau de la Chambre, le projet de budget pour 1933. Dans l'exposé des motifs, ce projet examine les causes du déficit qui se monte actuellement à 8 milliards, soit quatre milliards de moins qu'il y a deux mois; cette première réduction est due aux mesures prises en juillet et à la conversion des rentes en septembre. Le projet indique que la loi qui tend à l'établissement de l'équilibre budgétaire et la loi sur les compressions de dépenses permettront d'alléger encore ce déficit de plus de 4 milliards.

Enfin, pour combler le déficit restant, les ministres du budget et des finances demandent de nouvelles économies et l'amélioration du rendement des impôts qui existent déjà, au moyen d'un renforcement du contrôle fiscal. Un certain nombre d'aménagements fiscaux procureraient au Trésor 1 milliard 500 millions. Un allègement budgétaire de 2 milliards 70 millions résultera de la création d'une caisse des pensions de la guerre. Le projet prévoit enfin une compression de 773 millions sur les fonctionnaires et de 595 millions sur les pensions de guerre et les combattants.

En fin de compte, le gouvernement présente un budget tout théorique avec les chiffres suivants : recettes : 47 milliards 802 millions; dépenses : 47 milliards 780 millions, soit un excédent de recettes de 22 millions.

Il ne sera pas facile de faire passer ce projet de la théorie à la pratique; la bataille sera rude et M. Herriot devra sans doute choisir entre sa majorité de gauche et celle qui l'a soutenu déjà en juillet et d'où les socialistes étaient exclus.

Si l'on s'en tient simplement aux dates, on notera que la commission des finances, qui n'a été saisie du projet que le 15 novembre, a besoin d'au moins un mois pour l'examiner et faire son rapport. La discussion publique ne commencerait que le 15 décembre, soit une quinzaine de jours avant le début de l'année budgétaire, qui coïncide de nouveau avec le calendrier. Dans ces conditions, il est difficile de croire que le budget sera voté en temps voulu, même si la commission faisait diligence et mettait la Chambre en mesure de discuter le projet avant le 15 décembre.

Il faudra donc très probablement recourir à ces budgets mensuels qu'on appelle les douzièmes provisoires. Le recours à cette mesure permettrait cependant à la Chambre, dès décembre (vote du douzième de janvier), de se prononcer sur les mesures d'équilibre budgétaire proposées par le gouvernement, mesures qui, acceptées, entreraient en vigueur immédiatement.

Les bolchévistes ont solennellement fêté, ces jours passés, le quinzième anniversaire de la révolution de novembre 1917 : la victoire facile de Lénine sur l'imprévoyant Kérénsky. Les représentations guerrières et théâtrales, les discours et les articles des feuilles rouges auront temporairement et partiellement fait oublier les soucis très graves que doivent éprouver, à l'entrée de l'hiver, les dirigeants soviétiques.

Parmi ces soucis, il en est deux qui sont particulièrement importants : le manque de blé; la désorganisation de l'industrie lourde. On sait que l'Etat soviétique détient le monopole de la presque totalité des branches diverses de l'activité du pays. C'est ainsi l'Etat qui forme les stocks de blé, à l'effet de les répartir entre les consommateurs nationaux et de les exporter dans le dessein avoué du fameux *dumping*, c'est-à-dire d'acquiescer des devises étrangères. Les producteurs — paysans et collectivités rurales — ne doivent garder que le strict indispensable.

Or, on s'inquiète fort, à Moscou, de l'insuffisance des rentrées de blé, qui, dans cer-

tains districts, n'ont été que du 50, voire du 45 % des prévisions et qui, même, dans une région du Volga, ne fut que de 4 %.

La *Pravda* a écrit à ce sujet : « Le parti ne pourra tolérer que les blés continuent à ne pas rentrer dans le grenier de l'Etat, conformément aux délais et, aux quantités fixés par le plan. De ces résultats dépendent la réalisation du plan de financement de l'industrie et l'amélioration du niveau de vie des ouvriers. »

On voit la tactique : dresser les ouvriers contre les paysans. On peut aussi en déduire que l'industrie, dont le plan de financement est en panne, est en difficultés. Ces difficultés tiennent non seulement au manque d'argent mais bien encore à deux causes essentielles de désordre : absence totale d'organisation dans les transports, et, dans l'industrie lourde, approvisionnement déficient des hauts-fourneaux en matières premières.

La production actuelle des hauts-fourneaux est inférieure à celle de 1930. Certes, on construit vite, plus vite que dans les Etats capitalistes, mais le rendement est de beaucoup inférieur.

C'est, partout, le désordre : les dirigeants des usines ne suivent pas les instructions du comité central du parti. Les stocks de minerai et de charbon sont en diminution; l'approvisionnement en matières premières devient très difficile, sinon impossible pendant la période des neiges. Enfin, les moyens de transport manquent pour l'expédition des produits métallurgiques, dont 12,000 wagons sont en souffrance.

Le congrès annuel du parti socialiste autrichien a été ouvert, à Vienne, dimanche après midi, par le bourgmestre de la « ville rouge », le camarade Seitz, qui a été élu président de l'assemblée.

M. Seitz a fait un historique de la fondation de la république autrichienne. Puis il a passé en revue les partis qui menacent le socialisme viennois : le mouvement des « Heimwehren », qui est d'ailleurs en décroissance, et le mouvement nationaliste-social, venu d'Allemagne, et qui est, lui, en pleine expansion.

Un autre orateur, Friedrich Adler, qui, pendant la guerre, fut un ministre autrichien, a rappelé, au nom de la Deuxième Internationale, que les socialistes de tous les pays ne devaient envisager la lutte dans leur pays que comme une partie de « la lutte mondiale du socialisme contre le fascisme ».

Un dernier orateur a insisté sur la nécessité de faire de la propagande auprès des jeunes gens et sur la nécessité de trouver « de nouvelles formes d'agitation et d'organisation ».

Il résulte des chiffres fournis, à une séance récente du grand conseil fasciste, par le secrétaire du parti, M. Starace, que, actuellement, les faisceaux masculins comprennent un million 7231 membres; les faisceaux féminins, 145,210; les groupes de jeunes fascistes, 39,314; les faisceaux juvéniles de combat, 608,669; les groupes universitaires fascistes, 57,996; les associations fascistes des écoles, des employés des services, publics et de l'Etat, des cheminots et des postes, télégraphe et téléphone, 559,703. Soit, au total, 2 millions 418,123 personnes inscrites aux organisations fascistes.

Ces chiffres sont intéressants parce qu'ils montrent que, depuis la reprise des inscriptions au parti fasciste, le nombre des personnes qui font partie des diverses formations du parti est allé sans cesse en augmentant, ce qu'on considère comme une preuve de l'adhésion de plus en plus large au régime des divers courants de la population italienne.

La voix des Evêques à l'inauguration des cours universitaires

Discours de Mgr Besson
(Panégyrique de saint Albert le Grand à l'église des R. Pères Cordeliers)

Mgr Besson a commencé par saluer Mgr Burquier, Abbé de Saint-Maurice :

« Nous constatons avec une gratitude respectueuse, a-t-il dit, même avec une certaine fierté, qu'un des premiers actes extérieurs de l'Abbé de Saint-Maurice, consacré tout récemment, est une visite à Fribourg. Nous saluons en votre personne l'illustre *Monasterium Acauense*, la plus ancienne des abbayes encore vivantes, et l'un des centres les plus précieux de la culture catholique en Suisse. Permettez-nous de voir, dans votre présence, la promesse de relations toujours plus cordiales et de collaborations toujours plus actives entre votre collège et notre université. »

Puis Mgr Besson a prononcé le panégyrique de saint Albert le Grand, en ce jour où l'Eglise célébrait la fête du saint Docteur. Nous donnons de larges extraits de ce lumineux discours : Albert de Bolstaedt, appelé de très bonne heure Albert le Grand, et vénéré aujourd'hui sous le nom de saint Albert, évêque et docteur de l'Eglise, apparaît comme un de ces esprits universels que notre époque, riche en spécialistes, ne connaît plus guère, mais que le moyen âge produisit en assez grand nombre.

Homme d'études, il se distinguait par son intelligence étonnamment encyclopédique; professeur, il attira des milliers d'élèves au pied de sa chaire; prédicateur, il édifia les foules et, durant deux ans, se fit l'apôtre de la croisade à travers toute l'Allemagne; provincial de l'ordre de Saint-Dominique, il remplit sa tâche avec zèle, maintenant la discipline et donnant aux études une heureuse impulsion; pacificateur, il eut à résoudre, parfois sur l'ordre du Pape, des conflits nombreux; évêque de Batisbonne, il administra son diocèse avec sagesse, en un temps où les difficultés abondaient. On peut dire qu'il mena à chef toutes les tâches qu'un homme d'Eglise pouvait alors remplir.

Néanmoins, c'est bien comme savant qu'il se présente avant tout à notre admiration. Chargé, dès l'âge de 25 ans, de commenter le Maître des sentences à Cologne, non seulement il enseigna dans plusieurs écoles, même dans l'une ou l'autre des plus célèbres, à Hildesheim, à Fribourg-en-Brigau, à Ratisbonne, à Strasbourg, à Paris, à Cologne, enfin, qui fut sa dernière résidence, après avoir été le théâtre de ses premiers succès, mais il se distingua par une production scientifique si abondante, que ses œuvres imprimées remplissent 38 volumes, sans parler d'un très grand nombre de travaux restés inédits. Pas une branche du savoir humain ne le laisse indifférent : théologie, philosophie, sciences naturelles et physiques, tout l'intéresse, tout le passionne. Utilisant avec loyauté les connaissances acquises par ceux qui le précéderent, notamment par Aristote, il projette sur elles tout l'éclat de son génie et toute la lumière de sa foi. L'un des meilleurs historiens de la théologie médiévale, dont nous eûmes l'honneur de suivre ici-même les cours, ne craint pas d'affirmer que saint Albert est le premier et le plus grand intermédiaire qui ait fait connaître aux lettrés de son temps l'ensemble de la science grecque, latine et arabe. Voilà pourquoi, lorsque nos pères voulurent, d'un mot, caractériser chacun des hommes les plus illustres de ce XIII^{me} siècle, l'aussi remarquable par les travaux de ses théologiens que par l'essor de ses cathédrales; ils appellèrent saint Thomas *Doctor angelicus*; saint Bonaventure *Doctor seraphicus*; Alexandre de Halès, *Doctor irrefragabilis*, etc.; mais ils ne purent trouver un titre qui convint mieux à saint Albert que celui de Docteur universel, *Doctor universalis*. Cette universalité, d'ailleurs, avait frappé déjà ses contemporains. Roger Bacon, qui fut son rival et, sur plus d'un point, son adversaire, s'arrête émerveillé devant l'œuvre prodigieuse de saint Albert.

Albert le Grand ne se contenta pas de faire une compilation, de constituer, comme Vincent de Beauvais, une sorte de bibliothèque, avec les extraits ou les résumés d'une foule d'auteurs peu accessibles aux gens d'étude; il voulut réaliser une véritable encyclopédie, formant un corps organique et embrassant l'ensemble du savoir humain tel qu'il était possible de l'obtenir en ce temps-là.

Comprenant que l'enseignement platonicien des écoles accablait à une impasse, devant quel magnifique trésor de sagesse était l'œuvre bien comprise d'Aristote, il eut le courage de prendre nettement le Stagyre pour maître. Cela, il est vrai, comportait deux graves difficultés : d'une part, les écrits du grand philosophe, connus seulement par des versions

syriaques ou arabes, traduites à leur tour en espagnol ou en latin, étaient conservés en des textes si peu corrects, que même des hommes de valeur renonçaient à s'en servir; d'autre part, comme ceux qui les utilisaient ne se mettaient pas suffisamment en garde contre les interprétations plus ou moins rationalistes qu'en donnaient ses commentateurs arabes ou juifs, l'autorité se montrait méfiante envers la plupart des ouvrages d'Aristote, ou même en interdisait la lecture aux élèves des universités. Albert le Grand ne recula devant aucun effort; il absorba, comme on l'a dit avec raison, tout Aristote, de manière à étudier les divers problèmes, en s'inspirant des principes péripatéticiens, mais sans enseigner directement le texte du philosophe. Non seulement il redressa les théories d'Aristote, quand elles étaient en contradiction avec l'enseignement chrétien, mais il déclara très ouvertement qu'Aristote, si grand qu'il soit, n'est pourtant pas un dieu, mais un homme faillible, et il le contredit, quand il le jugea nécessaire; il ne sacrifia même pas entièrement l'Académie — d'aucuns le lui reprochent — et il affirma qu'on n'arrive à la perfection dans la philosophie qu'en unissant Aristote et Platon. A la science de ces deux maîtres, il ajouta d'ailleurs, son propre savoir : il offrit de la sorte aux gens cultivés du moyen âge, et tout d'abord à ceux qui comme lui, s'étaient enrôlés dans l'Ordre des blancs prêcheurs de la Vérité, la base sur laquelle on peut édifier sans crainte. Ses disciples lui firent honneur.

Parmi les élèves que le Docteur universel eut la joie de former, saint Thomas brilla au premier rang. — saint Thomas qui, s'il studia moins à fond les sciences naturelles et physiques, dépassa pourtant son maître dans le domaine de la théologie, faisant une œuvre définitive, à la fois plus harmonieuse et plus profonde. Et quand, au soir de sa longue vie, usé par le travail, affaibli par les infirmités, saint Albert songeait au cher disciple qui, prématurément, l'avait précédé dans l'au-delà, son vieux cœur se serrait encore et les larmes coulaient de ses yeux.

Mais la science, toute seule, si vaste qu'elle puisse être, ne suffit pas. Vous connaissez l'antithèse énergique faite par saint Paul entre la science et la charité, cette dernière étant, d'après lui, beaucoup plus importante que l'autre. Vous avez lu sans doute aussi la prière du psalmiste : « Enseignez-moi la droiture et l'intelligence », paroles que la Vulgate rend ainsi : *Bonitatem et disciplinam et scientiam doce me*. La bonté d'abord, puis la discipline, et seulement en dernier lieu la science, car le chrétien ne perd jamais de vue sa fin véritable et toutes choses, même les meilleures, lui sont insuffisantes, quand elles ne conduisent pas à Dieu.

Les biographes de saint Albert s'attachent à détailler ses hautes vertus. Ils insistent sur son esprit de pauvreté, qui lui fit mener, à lui, l'un des hommes les plus considérés de son époque, une vie toujours austère et simple. Ils louent son humilité, soulignant qu'il résigna ses fonctions d'évêque, sources, dans ce temps-là, d'honneurs et de richesses beaucoup plus que de charges et de soucis.

Puissiez-vous, chers étudiants, sans négliger les sciences diverses dans lesquelles vous vous spécialisez, que dis-je ? en les cultivant avec passion, pour vous rendre capables de jouer un rôle dans ce monde où seules les vraies valeurs servent à quelque chose, — puissiez-vous ne jamais oublier de quel esprit vous êtes, et devenir, dans l'ordre moral et religieux, ce que Dieu veut que vous soyez. L'orage qui gronde à l'horizon vous dit assez que la vie n'est pas une partie de plaisir.

Je ne puis descendre de cette chaire sans évoquer avec reconnaissance et regret le souvenir du grand homme d'Etat sur qui l'université de Fribourg fondait tant d'espoirs et qui, d'un geste soudain, se retire de la vie publique et s'enferme dans un cloître. Partagé entre deux sentiments très distincts, nous ne nous consolons pas de la perte que le pays, humainement parlant, déplore, et nous nous inclinons avec respect devant une décision qui n'a pu être imposée que par la conscience. Les vœux de Dieu, dit l'Ecriture, sont pleines de mystère : celles de ses serviteurs, parfois, le sont aussi.

Ne retenons de cet événement qu'une magnifique leçon d'idéal. Vous, chers étudiants, qui restez dans les embarras du monde, ayez toujours le sens des réalités supérieures. Considérez votre travail comme une préparation prochaine à l'accomplissement d'une mission. Sachez tirer de votre trésor des choses nouvelles, les progrès des sciences, mais aussi des choses anciennes, l'héritage du passé et tout d'abord ces vertus évangéliques dont l'homme aura toujours besoin. Soyez des chrétiens dans le vrai sens du mot. Alors, conscients des responsabilités qui vous attendent et des richesses que la nouvelle année scolaire vous

promet pour vous disposer à les assumer, vous commencerez joyeusement ce semestre, regardant l'avenir, je ne dis pas sans crainte, mais avec courage, et quand, à l'aube de votre vie publique, le Maître, étendant la main, vous montrera la route, vous serez déjà debout, la lampe allumée, pour répondre à son appel.

Discours de Mgr Burquier
Les devoirs des étudiants

(Discours prononcé dans la grande salle de la Grenette)

Gracieusement invité par M. le recteur de l'Université à venir présider votre *Dies Academicus* et à y prendre la parole, humblement, j'aurais eu bien des raisons de décliner cet honneur, mais, comme il s'agit d'intérêts religieux, avec autant d'empressement que de reconnaissance, j'ai accepté cette offre dont toute la délicatesse rejaillit sur la vieille abbaye de Saint-Maurice d'Agauze.

Sans autre préambule, je vous rappellerai que votre Université est un des heureux moyens de réaliser la première thèse de toute théologie morale : la fin dernière de tout homme, c'est Dieu et sa gloire.

Il est deux faits qui commandent notre vie morale, celui de la création de l'homme par Dieu et celui de son élévation à l'ordre surnaturel par Notre-Seigneur.

C'est Lui qui nous a faits et ce n'est pas nous qui nous sommes faits : c'est l'ordre naturel.

C'est Lui qui nous a faits participants de la nature divine par la grâce : c'est l'ordre surnaturel.

Or, Dieu, infiniment sage, n'a agi que pour une fin et laquelle ne peut être que Lui.

Nous sommes créés par Dieu, donc pour Lui. Et comment ? Selon ses intentions manifestées par la nature qu'il nous a donnée, composée d'un corps et d'une âme et par la nature divine greffée sur notre être pour le diviniser. Et, dans cette âme, deux facultés maîtresses, l'intelligence pour connaître, la volonté pour aimer : d'où nous sommes faits pour connaître Dieu par notre intelligence surnaturalisée, l'aimer par notre volonté surnaturalisée et c'est là glorifier Dieu. C'est notre primordiale obligation, de laquelle toute autre tirera sa moralité. Et c'est ce que nous accomplissons quand, maintenus dans l'ordre surnaturel par la grâce sanctifiante, nous faisons tout acte naturellement bon.

C'est là le minimum, obligatoire, mais suffisant pour l'obtention de notre fin, ici-bas, glorifier Dieu; au ciel, le voir face à face.

Mais Dieu désire de chacun de nous le maximum : par le fait qu'il nous a donné cette nature humaine, cette nature divine, implicitement, mais réellement. Il a souhaité si, à ses vœux, totalement nous voulions répondre, que nous fassions fructifier ces dons et que chacun donne à sa personnalité toute la valeur qu'elle est susceptible d'avoir.

D'où, vous spécialement, étudiants universitaires, vous devez développer votre intelligence, cette faculté directrice de l'activité humaine, par cette gymnastique spirituelle qu'est le travail actif, méthodique, surtout soutenu. Le travail par à-coups et caprice fait, des belles intelligences, des nullités; le travail soutenu sort de leur état les médiocrités pour les pousser aux sommités. Au fond, le travail, c'est le génie, puisqu'on a dit que celui-ci était composé d'un dixième d'inspiration et de neuf dixièmes de transpiration. Par cet exercice d'assouplissement sans cesse exercé, cette intelligence deviendra prompte, profonde, alerte, droite, apte à donner tout son rendement, instrument achevé pour l'acquisition de la science. Et celle-ci vous est nécessaire, ne serait-ce que pour accomplir, sinon avec honneur, du moins avec conscience, les devoirs professionnels gros de conséquences qui vous attendent au sortir de vos études, quelque branche que vous prenez pour spécialité. Vous devez être éclairés pour vous afin d'être éclairés pour les autres.

D'ailleurs, quel puissant levier pour l'apostolat auquel vous aspirez ! Tous, vous voulez être quel'un plus tard; vous voulez une place au soleil : légitime aspiration. Cette place pourra être d'autant meilleure qu'elle sera plus haute.

Comment l'aurez-vous ? Par la science, par le travail. L'homme de nos jours d'égalité est ce qu'il se fait par sa valeur personnelle, par son énergie propre, par son labeur, au point que l'on a pu dire que l'enfant est le père de l'homme. Pourquoi ce juriste est-il consulté de partout dans les cas épineux ? Pourquoi cet avocat a-t-il un nom qui amène à son bureau les causes difficiles d'un pays ? Pourquoi ce médecin voit-il son cabinet envahi par des malades de toute une région ? Ils ont les uns et les autres la science, qui, comme un aimant puissant, attire tout à elle. Sortez de l'Université avec d'excellentes notes, vous aurez cette place haute que vous recherchez; la science appelle aux hauts emplois, élève aux honneurs, force devant elle toutes les portes; elle est

l'idole du siècle : aussi quel tremplin pour le bien !

On a dit que la science est le huitième sacrement du prêtre ; elle doit être aussi de tout intellectuel chrétien, enfant de cette Eglise, appelée, le long des âges, la reine des sciences, la mère des arts, le justifiant par la fondation des universités comme par la construction de ses cathédrales, pour réaliser la parole sacrée : *Lux vestra luceat coram hominibus !*

Oui, développez vos intelligences, pour répondre au but du Créateur, pour sa gloire. Travaillez aussi pour la formation de votre volonté par l'acquisition des vertus.

Au fond, dans l'homme, l'important, c'est la volonté, cette faculté maîtresse de son activité. A quoi bon une lumière si on la laisse sous le boisseau ? A quoi sert un phare, sur le rivage, si on ne tient d'une main le gouvernail d'un navire. *Lucere tantum* dit l'axiome, *vanum*.

Dans tous les domaines, les victorieux sont les hommes de caractère. La volonté, c'est la marche en avant, sur la route du devoir bien dressé, sans déviation ni à droite, ni à gauche, sans relâchement ni arrêt, quelque sollicitation qui nous y pousse ou pousse qui nous y entraîne, sans préoccupation du qu'en pensera-t-on et du qu'en dira-t-on, sans recherche des applaudissements, sans crainte de la critique, à la façon des fameux tanks sur le champ de bataille qui franchissent les obstacles, triomphent des tranchées, se jouent du feu des mitrailleuses et de l'éclatement des obus.

L'habitude se contracte par la répétition des actes faits avec vigueur ; sans cesse, le long du jour, accomplissez le devoir quotidien avec énergie ; vous serez des caractères et combien c'est nécessaire à notre époque, que nous devons aimer malgré ses tares, à notre époque, comme l'on dit, désaxée ! Plus que jamais l'athéisme affiche son incrédulité, l'immoralité étale son vice, le socialisme hurle ses utopies sinon blasphematoires, au moins subversives, et l'anarchie arrive, avec le crime en grand, jusque dans nos pacifiques villages. A ce fléau pestilentiel, il faut un arrêt : le bien de l'Eglise, celui de la société l'exige. Qui le posera ? La volonté de fer, car elle est une barrière infranchissable.

Oui, trempiez-vous des caractères pour la gloire de Dieu.

Pour être complets, selon les vœux du Créateur, agrandissez aussi votre être surnaturel et d'abord son principe, la grâce, car, un être vaut encore plus parce qu'il est que par ce qu'il fait ; faites-le fructifier par les canaux officiels qui déversent les grâces sur les âmes, les sacrements et la prière, mais surtout par une vie foncièrement chrétienne, dont les actes sont une prière, la réalisation de l'opportet *semper orare et nunquam deficere*, une prière qui sollicite de nouvelles grâces. A ce titre, comptons, à la fin d'une journée, les prières faites et les grâces obtenues, surtout si ces actes sont bien faits par la pureté d'intention, écartant ce moi qui revient sans cesse à la surface, ce moi, ulcère vivant de la vie spirituelle. Développez aussi votre être surnaturel dans son motif par la connaissance religieuse, afin de placer la rectitude de votre vie sur le christianisme de telle façon que votre foi soit éclairée et qu'ainsi convaincus vous ne soyez jamais vaincus, que vous soyez des défenseurs intrépides et même des convertisseurs.

Que le surnaturel soit l'élément générateur et régulateur de votre vie. Voilà le désir du Créateur sur chacun de nous : des êtres parfaits. *Lucere tantum, vanum ; ardere tantum, parum sed, lucere et ardere, perfectum ;* par votre science, soyez cette lumière, par votre virilité, soyez cet ardeur, dans la foi : c'est l'attente de Dieu. Selon le mot du poète, soyez le beau vase athénien, plein des fleurs du calvaire.

Or, l'université de Fribourg a ce but. On peut dire d'elle ce qu'on disait de saint Thomas qu'on compara au soleil : elle remplit la terre de sa lumière, la réchauffe par le rayonnement de ses vertus ; car elle a des professeurs nombreux et éminents dans toutes les branches du savoir et de la vertu au point que, à juste titre, on nous les jalouse.

L'université de Fribourg est vraiment : *splendor scientie, splendor vite*. Ah ! qui pourra dire le bien qu'elle a fait déjà, depuis sa fondation, pour la religion et la civilisation, par les hommes qu'elle a formés et qui l'illustrent aux quatre coins du monde et par leur science et par leur bienfaisance. On peut même dire que l'université de Fribourg est à la page parce qu'elle est, réalisant le mot d'ordre du Saint-Père, une école de l'apostolat laïque sous la hiérarchie.

Aussi les hommes qui l'ont conçue étaient-ils de grands chrétiens, à la vaste intelligence que nous vous souhaitons, lisant dans les profondeurs de l'avenir les besoins actuels de la société ; aussi ceux qui l'ont érigée étaient-ils des hommes à la volonté d'airain, car qui ne soupçonne les obstacles à ce projet ; ceux qui la maintiennent par leur zèle, leur dévouement, par leurs deniers, sont dignes de leurs devanciers, vrais enfants de Dieu, de l'Eglise, bienfaiteurs de l'humanité, chantres de la gloire de Dieu.

Aussi, que l'université de Fribourg, honneur du canton, de la Suisse, du catholicisme, vive, progresse, fleurisse !

Le remarquable discours de Mgr Burquier a fait une grande impression sur l'auditoire.

Sanctions

A la suite de l'enquête ouverte par le capitaine Humbert, juge d'instruction de la première division, une dizaine de soldats genevois ont été renvoyés à leurs chefs pour punition disciplinaire. Des peines de 10 à 15 jours d'arrêt ont été prononcées. Les hommes punis ont été immédiatement conduits au fort de...

Nicole excitateur révolutionnaire

Au moment où Nicole attend sous les verrous la punition de ses excitations sanglantes, il convient de rappeler un passage d'une conférence que le chef bolchévisant a faite le 8 mars dernier, à Yverdon. On verra quelle créance il faut accorder aux protestations d'innocence du doux et paisible Nicole et à celles de son état-major, dont le camarade Isaak, « caméléon » bien connu à Genève par ses variations de couleurs politiques.

« Ce serait, a déclaré Nicole, un jour qu'il était sincère, courir au-devant des déceptions les plus graves et des pires aventures que de s'abandonner, dans les temps actuels, à un pacifisme bélant et résigné. Il faut que la bourgeoisie capitaliste, classe exploiteuse, sache qu'elle a en face d'elle une classe ouvrière prête à se servir des armes dont le poids écrase tous les peuples. La place des jeunes ouvriers est aujourd'hui dans les rangs de l'armée et non point devant les tribunaux militaires à titre de réfractaires. Mais les armes qu'on leur apprend à manier, ils doivent se réserver de les utiliser pour le salut des travailleurs — c'est-à-dire de leur classe — à l'intérieur de leurs pays respectifs et pour la défense de la révolution russe si les Etats capitalistes sont assez criminels pour l'attaquer. »

Et d'un ! Les incidents qui se sont produits samedi, lors de la mobilisation des troupes genevoises, ont marqué l'impression de l'influence antipatriotique des Nicole et des Dicker. Il faut les rapprocher de la résolution prise, en septembre dernier, par la jeunesse socialiste de Genève. Voici cette résolution :

« Réunis en assemblée générale, les membres de la jeunesse socialiste de Genève, après avoir pris connaissance des décisions issues du congrès mondial contre la guerre, tenu à Amsterdam, demandant au parti socialiste genevois de mettre sur pied, en collaboration avec la jeunesse socialiste, un plan pratique et efficace de sabotage de la mobilisation générale dans notre canton, obligation étant faite à tous les membres du parti de participer, dans la mesure de ses compétences, à l'organisation et, éventuellement, à son application ;

« demandent, en outre, qu'une proposition d'organisation de semblables plans dans tous les cantons soit faite par le comité directeur du parti socialiste genevois à toutes les sections suisses du parti ; enfin, qu'une propagande intense, utilisant tous les moyens, soit faite en faveur de ce plan. »

Une preuve de l'influence de cette propagande parmi les jeunes gens des dernières classes est donnée par le fait que les incidents de samedi se sont produits dans les bataillons d'élite (7, 10 et 13) et non dans le bataillon 103 (landwehr).

Dicker et Nicole

L'Humanité, le journal communiste français, a divulgué le 11 novembre que, son rédacteur s'étant mis par téléphone en rapports avec la rédaction du Travail, à Genève, à propos des faits du 9 novembre, on lui déclara textuellement : « Nous agissons en accord complet avec les communistes. »

Le Bulletin de presse Eia écrit à ce propos : « Les socialistes genevois obéissent donc aussi aux instructions de Moscou. Comment en sont-ils arrivés là ? Pour le comprendre, il faut savoir tout d'abord que ce parti est dirigé depuis des années par un juif de Podolie naturalisé, Dicker, qui de tous temps a entretenu des rapports étroits avec les gens de Moscou. Sa femme a été impliquée dans les troubles révolutionnaires fomentés en Suisse par la délégation soviétique en 1918. Lors du procès de Vorovsky, Dicker plaida la cause bolchéviste aux côtés de son collègue Welti, président du parti communiste, et d'un avocat de Moscou, ancien tchékiste. Dès que les délégations soviétiques furent admises aux conférences de la Société des nations, Dicker établit avec elles des relations suivies et on put le voir sans cesse en leur compagnie. Or, ces délégations, on le sait, comprennent des chefs notoires du bolchévisme, tel Radek. C'est évidemment Dicker qui mit en rapport le chef socialiste Nicole avec les gens de Moscou et lui fit subir petit à petit l'influence bolchéviste. »

« Une importante étape dans la bolchévisation de la direction du parti socialiste genevois et des adhérents à ce dernier fut la préparation du fameux congrès contre la guerre, dont l'initiative officielle appartient à Romain Rolland et à Barbusse, mais qui avait été managée à Moscou. La campagne de la presse bourgeoise suisse contre ce congrès, qui aboutit à son interdiction, mit clairement en lumière le caractère bolchéviste de l'entreprise. »

« Il est inutile d'y revenir. Notons toutefois que l'organe de Nicole et de Dicker soutint sans relâche le congrès au même titre que L'Humanité, Le Drapeau rouge et la Rote Fahne. Nicole, du reste, prit personnellement part à la réunion d'Amsterdam, qui remplaça celle de Genève. »

Au Grand Conseil vaudois

Au Grand Conseil vaudois, hier, M. le conseiller d'Etat Bosset a répondu aux interpellations relatives aux récents événements. M. Bosset a déclaré qu'il ne s'occuperait que des manifestations qui se sont produites à Lausanne, à savoir la profanation du monument des Italiens morts pour la patrie, la résistance aux agents dans diverses réunions et l'attentat de l'hôtel de ville. Il a donné lecture des tracts qui avaient été répandus et publiés. Il a annoncé au Grand Conseil l'arrestation pour outrages à l'armée de M. Jeanneret-Minkine, ce qui a provoqué un mot grossier lancé par

M. le conseiller national Paul Golay. Il a annoncé également des poursuites contre le Droit du Peuple (tumulte à l'extrême gauche). M. Bosset a énuméré les diverses arrestations qui ont été opérées. Elles sont au nombre de 40. Il a dit qu'on envisageait encore pour le maintien de l'ordre des mesures qui seront prises si le besoin s'en fait sentir.

LES TROUPES DU SERVICE D'ORDRE

Le bataillon 88 du régiment d'infanterie de montagne 6 du Valais, qui séjourne en ce moment à Genève, est rentré ce matin mercredi à Sion.

Les deux autres bataillons du régiment resteront momentanément à Genève.

La compagnie d'infanterie I du bataillon genevois 13 restera momentanément en service. Le Département militaire genevois a fait placarder une affiche annonçant le maintien de la mise de piquet du régiment genevois 3 et du bataillon de landwehr 103.

Durant l'après-midi d'hier mardi, les compagnies III et IV du bataillon 11, commandées par les capitaines Germainier et Pignat, ont effectué une promenade en ville, précédées de la fanfare du bataillon. Les soldats parcoururent l'avenue du Mail, le boulevard Georges-Favon, le pont de la Coulouvrenière, le boulevard James-Fazy, la rue de Lausanne et descendirent sur le quai Wilson, où ils firent un arrêt au bord du lac. Puis, par le quai et le pont du Mont-Blanc, le Grand-Quai, la rue d'Italie, les Casemates et le boulevard du Pont-d'Arve, les soldats regagnèrent la caserne.

A 3 h. 30, le bataillon 12, commandé par le major Desfayes, quittait la caserne, musique en tête et drapeau déployé, pour défiler en ville, et par les Rues basses, la Fusterie, le Grand-Quai, la rue Versonnex, les avenues Pictet-de-Rochemont et de Frontenex, il gagna Vandœuvres et Coligny, où il a cantonné cette nuit.

Sur tout le parcours, une foule sympathique se découvrit au passage du drapeau et applaudit les vaillants troupiers valaisans.

De son côté, la fanfare du bataillon 83 a donné une aubade au Conseil d'Etat, à l'Hôtel de Ville.

Lebet et Tronchet

Lebet et Tronchet sont toujours en fuite. Le *Moniteur suisse de police* les signale ainsi au chapitre des mandats d'arrêts :

20491 : Lebet, Francis-Auguste, né le 12 mai 1897, aux Buttes (Neuchâtel), de Buttes, gager fripier, atteinte à la sûreté de l'Etat et atteinte au droit de réunion.

20492 : Tronchet, Lueien-Félix, marié, né le 4 octobre 1901, à Lyon, originaire de Choulex (Genève), manoeuvre-maçon, président de la Fédération des ouvriers sur bois et du bâtiment (F. O. B. B.) ; atteinte à la sûreté de l'Etat. En cas d'arrestation, aviser le Département de justice et police militaire du canton de Genève.

Deux articles de M. Graber

M. le conseiller national Graber a publié dans la *Sentinelle* d'hier deux articles : l'un en fond, qui est intitulé : *Soldats, n'obéissez pas !*

M. Graber y invite les soldats à ne pas obéir à l'ordre de faire feu sur des émeutiers, « chair de votre chair », écrit élégamment cet homme au cœur sensible.

Les soldats doivent donc se laisser fraternellement assommer.

Un autre article de M. Graber relate un article extravagant du *Corriere della Sera* sur l'émeute de Genève. Le journal italien prête à M. Georges Oltramare d'avoir menacé le gouvernement genevois d'un coup d'Etat pour obtenir l'arrestation de Nicole.

M. Oltramare fait savoir que la relation du *Corriere* est de haute fantaisie.

Nouvelles arrestations à Genève

Il a été fait à Genève deux nouvelles arrestations.

Il s'agit de deux militants socialistes. Le premier, Charles Eggimann, 35 ans, mécanicien, Bernois, domicilié à Chêne, a acheté une provision de poivre en sachets avec lesquels il s'est rendu à la manifestation. Les faits sont établis et reconnus.

Le second est un nommé Francis Bæriswyl, 29 ans, employé des postes, Fribourgeois. Il avait confectionné des matraques avec des chambres à air de pneus qu'il avait remplies de sable, nouées aux bouts et munies d'un lien pour tenir au poignet.

C'est le sixième Fribourgeois compromis dans l'émeute du 9 novembre !

L'ATTENTAT DE LAUSANNE

L'enquête relative à la bombe qui a éclaté dans la nuit de dimanche à lundi, à l'hôtel de ville de Lausanne, a amené l'arrestation de 45 communistes notoires, dont 32 ont été remis en liberté après vérification de leurs alibis. Les autres personnages arrêtés sont gardés à la disposition de la justice.

Les recherches sont rendues particulièrement difficiles par les précautions qui ont été apportées dans la préparation de l'attentat. On a relevé la présence à Lausanne, dans la journée de dimanche, d'un étranger affilié à un groupe communiste connu comme très dangereux, qui a disparu dès lors.

La session du Grand Conseil valaisan

On nous écrit de Sion, lundi : Le Grand Conseil est en session d'automne. Il a abordé la discussion du budget, qui prévoyait un déficit de 932.381 francs.

Le parti conservateur séduisit

On nous écrit :

Le parti conservateur de la ville de Sion vient de célébrer le 50^{ème} anniversaire de son arrivée au pouvoir. Une soirée réunissant 400 citoyens a applaudi le président local du parti, M. Victor de Werra, qui a procédé à la distribution de seize « channes » gravées au nom de chacun des électeurs qui ont pris part à ce mémorable événement. Des discours furent prononcés ensuite par M. Maurice de Torrenté, préfet, qui a eu un mot aimable pour la troupe mobilisée à Genève et a engagé les citoyens conservateurs à pratiquer une politique sociale éclairée. M. Paul de Rivaz a fait un intéressant historique des événements de 1880. M. le Dr Raymond Lorétan, conseiller d'Etat, a transmis le salut du comité conservateur cantonal, et M. le conseiller d'Etat Pitteloud, celui des conservateurs des quatre districts du Valais central, qu'il préside.

Enfin, M. Kuntschen, président de la ville de Sion, et M. Graven, juge cantonal, s'attachèrent à démontrer la vitalité du parti conservateur, et M. Maurice Antille, un des vétérans de 1880, se fit l'interprète de ses vieux camarades pour remercier le comité de son aimable attention.

Les barbouilleurs du monument de Montoie à Lausanne

Après de très actives recherches, la police de sûreté de Lausanne a arrêté les auteurs de la profanation du monument italien au cimetière de Montoie. Ce sont deux communistes tessinois, dont l'un est l'individu sur les vêtements duquel on avait constaté, samedi après midi, des traces de minium. Ils ont fait l'un et l'autre des aveux complets. L'affaire avait été combinée dans un café. L'un a fourni la couleur et les pinceaux, l'autre a peint la faucille et le marteau et les initiales soviétiques. Ils étaient porteurs d'une somme de 500 fr., dont la police recherche la provenance.

Un troisième individu a été arrêté hier soir mardi.

Le docteur Jeanneret arrêté

A la suite d'une plainte déposée par le procureur général pour outrage au drapeau, qu'il avait qualifié de « panosse », le docteur Maurice Jeanneret, médecin à Lausanne, député et conseiller communal, communiste, a été mis en état d'arrestation.

Arrestation d'un communiste veveysan

La gendarmerie de Vevey a arrêté le nommé Charles Ansermoz, chef du parti communiste veveysan. Il a été conduit à Lausanne et tenu à la disposition du juge informateur chargé de l'enquête.

La lutte contre la tuberculose

En exécution de la loi sur la lutte contre la tuberculose, le Conseil fédéral a approuvé un règlement sur l'allocation de subsides en vue d'encourager l'étude scientifique de la tuberculose. Ces subsides peuvent être alloués pour la création d'instituts destinés spécialement aux recherches sur la tuberculose, pour les recherches et travaux faits dans ces instituts, pour les recherches et travaux faits dans le domaine de la tuberculose par des savants suisses ou domiciliés en Suisse pendant cinq ans au moins.

Les demandes de subsides doivent être adressées pour examen, avec toute la documentation nécessaire, au Département fédéral de l'intérieur qui les soumettra à une commission formée de personnalités particulièrement qualifiées.

L'ASSISTANCE DES VIEILLARDS

Le Conseil fédéral a approuvé un message aux Chambres fédérales sur la prolongation de l'arrêté fédéral du 16 mars 1929 allouant une subvention en faveur des vieillards indigents.

L'article premier du projet prévoit que l'arrêté fédéral du 16 mars allouant une subvention aux vieillards indigents qui est applicable jusqu'au 31 décembre 1932, reste en vigueur pendant les années 1933 et 1934, mais au plus tard jusqu'à la création d'une aide provisoire à la vieillesse et aux survivants. Le montant de la subvention sera prélevé sur le fonds d'assurance alimenté par le produit de l'imposition du tabac et de l'alcool. Pour le reste, les dispositions de l'arrêté du 16 mars 1929 ne sont pas modifiées.

Fête polonaise à Berne

Dimanche, une réception a été donnée par la légation de Pologne à Berne pour commémorer l'armistice de 1918 et la reconstitution de la Pologne. Le ministre de Pologne, M. Jean de Modzelewski, prononça un vibrant discours.

NOUVELLES DIVERSES

La Chambre canadienne a voté en seconde lecture par 42 voix contre 18 le bill ratifiant les accords d'Ottawa.

— Les accords d'Ottawa ont reçu l'assentiment royal de George V ; ils seront mis en vigueur à partir du 16 novembre à minuit.

— Les négociations envisagées depuis quelques semaines entre la France et l'Allemagne en vue de la révision de l'accord commercial du 17 août 1927 commenceront à Berlin le 21 novembre.

— Selon des nouvelles de Changhaï, les attaques répétées du général Liou Hsiang sur Lou Tchou ont échoué.

ÉTRANGER

Les dispositions militaires du plan français de désarmement

Paris, 15 novembre.

Les dispositions militaires qui sont contenues dans le chapitre III du plan français de désarmement ont un double objet : réduire le caractère offensif des forces terrestres destinées à la défense des frontières métropolitaines de l'Europe continentale ; d'autre part, préparer la mise en œuvre de l'assistance mutuelle au profit d'un des contractants, en organisant le premier secours pouvant être mis sans délai à sa disposition.

Pour atteindre le premier de ces buts, les armées des puissances contractantes seront progressivement ramenées à un type uniforme : celui d'une armée nationale, de service à court terme et d'effectifs limités. Afin d'assurer l'égalité dans la défense, il est spécifié que, dans l'évaluation des effectifs, il y aura lieu de prendre en considération, conformément à l'article 8 du pacte, les conditions spéciales à chaque Etat et notamment les « inégalités et les variations des ressources de recrutement des diverses puissances signataires ». De même, il devra être tenu compte de l'instruction militaire reçue dans des formations politiques, ainsi que de l'importance des polices.

En ce qui concerne le premier secours, on prévoit la spécialisation d'éléments réduits (contingents de troupes accomplissant un service à plus ou moins long terme et dotés de matériels interdits aux armées nationales). Ces éléments seront à la disposition de la Société des nations et prêts à entrer en action au premier appel.

D'autres dispositions concernent : le stockage, dans chaque Etat et sous le contrôle de la Société des nations, pour être mis à la disposition de l'Etat victime d'agression, de matériels mobiles dont la conservation sera autorisée par la convention générale, mais qui seraient interdits aux forces nationales à service réduit ; l'unification progressive des matériels de guerre dont la fabrication sera contrôlée ; l'organisation d'un contrôle permanent et régulier de l'exécution de leurs obligations. La réalisation de ce programme se fera par étapes.

Le chapitre IV traite des forces navales et des forces d'outre-mer. En matière navale, le projet envisage le cas où, pour permettre aux signataires d'aller aussi loin que possible dans la voie de la réduction des tonnages, serait conclu entre les Etats intéressés un pacte méditerranéen qui leur donnerait des garanties d'assistance mutuelle.

De toute manière, il convient de laisser intacte la relativité existant actuellement entre les armées et, par conséquent, — sous réserve d'un régime spécial pour les flottes inférieures à 100.000 tonnes —, d'appliquer le coefficient de réduction qui serait admis aux tonnages existants tels qu'ils ont été déclarés par les principales puissances navales en 1931.

Le projet prévoit, en outre, que chaque Etat signataire disposant de forces navales devra, au premier appel de la Ligue de Genève, fournir le secours de première urgence auquel aurait droit l'Etat victime d'une agression dans les conditions spécifiées au chapitre III. Ce secours comportera une proportion de navires de chaque catégorie, proportion qui sera à déterminer à l'avance.

Dans le domaine des armements aériens, qui fait l'objet du chapitre V, un point capital est, dès à présent, acquis dans le cadre de la convention générale : l'interdiction de tous bombardements aériens et la suppression corrélative des avions de bombardement. Mais, par la résolution du 23 juillet, ces mesures ont été subordonnées à l'établissement d'un système assurant la non-utilisation militaire de l'aéronautique civile. La délégation française propose qu'un accord intervienne entre les puissances aéronautiques de l'Europe, pour la création de l'Union européenne de transports aériens, qu'elle réclame depuis le début de la conférence.

Enfin, de même qu'elle préconise la formation de contingents spécialisés de forces terrestres mises à la disposition de la Société des nations, la France préconise la constitution, au moins en Europe, d'une force aérienne internationale, dont le personnel sera recruté parmi des volontaires de différentes nationalités, d'après un contingent à déterminer.

Il est rappelé, en terminant, que toutes les parties de ce plan sont solidaires et que sa réalisation sera, comme l'a indiqué sir John Simon devant la Chambre des communes, progressive, mesurée au développement de la confiance et à la loyauté dans l'exécution des engagements pris.

DANS LE HAUT ENSEIGNEMENT

Deux nouvelles chaires au Collège de France

Réuni, lundi, en assemblée générale, sous la présidence de l'administrateur, M. Joseph Bédier, le Collège de France était appelé à se prononcer sur l'affectation de deux crédits devenus disponibles par suite de la mise à la retraite de M. Alfred Loisy, titulaire de la chaire d'histoire des religions, et de M. Marcel Marion, titulaire de la chaire des faits économiques et sociaux.

Après avoir examiné plusieurs projets, l'assemblée a décidé de proposer au ministre de l'Instruction publique la création de deux nouvelles chaires : l'une de géographie économique et politique, l'autre d'histoire de la civilisation moderne.

Si la décision ministérielle est conforme au désir de l'assemblée, M. André Siegfried, professeur à l'Ecole des sciences politiques, serait désigné pour la chaire de géographie et M. Lucien Febvre, professeur à l'université de Strasbourg, deviendrait titulaire de la chaire d'histoire.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Un gouverneur espagnol assassiné
On apprend de Bata (Guinée espagnole) que le gouverneur général Sesto, qui était appelé, selon les nouvelles de source autorisée, à remplacer M. Lopez Ferrer, haut-commissaire au Maroc, a été assassiné par un sergent indigène nommé Restituto Castillo.

Le crime a été commis lundi soir, au cours d'une visite que faisait le gouverneur dans la petite île d'Annabon. C'est pendant la fête indigène célébrée en son honneur que le gouverneur a été tué. Le sergent a réussi à gagner la forêt, mais on croit qu'il sera assez facilement arrêté, la superficie de l'île n'étant que de 18 kilomètres carrés.

Le crime aurait pour mobile la vengeance.

Le cyclone du Japon

Le cyclone qui a sévi sur les côtes du Pacifique a été accompagné de glissements de terrains qui ont ensablé des maisons. De nombreuses personnes ont été tuées ou blessées, des centaines de maisons ont été inondées. Cet ouragan est le plus violent qu'ait éprouvé le Japon depuis 1917. Il a fait de nombreuses victimes, surtout parmi les pêcheurs. Les dégâts causés à Tokio et à Yokohama sont d'importance secondaire.

Le cyclone a détruit complètement plus de 10 maisons, en a endommagé plus de 2400 autres, tandis que 40,000 habitations sont inondées. Suivant les derniers renseignements, le bilan des victimes s'établit comme suit : 25 tués, 25 blessés et 26 disparus.

Une colline s'est écroulée à Yokohama ensevelissant 120 personnes. Toutes, sauf trois, ont pu être sauvées.

Entre Macédoniens

A Sofia, lundi soir, deux individus ont tiré des coups de revolver sur le Macédonien Marintchev. Les assassins ont réussi à s'enfuir.

Attentat à la bombe

Lundi soir, à Osiek (Yougoslavie), un inconnu a lancé dans le jardin d'une maison particulière un petit paquet explosif qui a éclaté avec une faible détonation. On ne signale aucun dégât.

Le Krakatoa en éruption

On signale une nouvelle éruption violente du volcan Krakatoa (Indes néerlandaises), qui dégage des quantités de vapeurs et des flammes allant jusqu'à 300 mètres de hauteur.

Une escroquerie

La police de Nancy a arrêté quatre individus qui plaçaient des actions ou obligations de sociétés fictives contre des titres solides détenus par des dupes. Les sociétés fictives étaient au nombre de quatre. Le nombre des dupes est assez élevé. On ignore le total des sommes détournées.

SUISSE

Chute mortelle d'un enfant

Hier mardi, à Pully (Vaud), le petit René Cruchod, trois ans, fils d'un agent de police de Lausanne, qui était en séjour chez ses grands-parents, à Pully, a fait une chute mortelle dans l'escalier. La femme de M. Cruchod avait été tuée récemment par une automobile.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les importations

Le Conseil fédéral a approuvé hier mardi un arrêté sur la limitation des importations.

D'après l'article premier, les marchandises suivantes ne peuvent être importées que sur autorisation de la section des importations du Département de l'économie publique et seront frappées des droits que voici : volailles vivantes par 100 kg., 100 francs ; chaussures, pantoufles de tissu de tout genre, sans semelle de cuir, couvertures, tapis de table, etc., bordées de laine, sans couture ni passementerie ou avec passementerie et coutures, chapeaux entièrement ou partiellement garnis, en paille, baste, etc., travaux de sculpture, tournages sur pierre.

L'article 3 du nouvel arrêté fédéral prévoit que les marchandises suivantes désignées dans l'arrêté fédéral du 30 janvier 1932 sur la limitation des importations ne peuvent être importées sans autorisation de la section des importations du Département fédéral de l'économie publique et seront frappées des droits que voici : tarif numéro 545 : marchandises tissées ou tricotées en laine (autres que gants et bas), par 100 kg., 2000 francs ; numéro 551 : pièces de vêtements pour dames et jeunes filles, en laine, 2000 francs.

Cet arrêté entre en vigueur le 17 novembre.

PETITE GAZETTE

Un nouveau sous-marin anglais

Le sous-marin anglais Feahorse, construit par les chantiers navals de Cheatham, a été lancé hier mardi. Cette nouvelle unité de la marine anglaise mesure 55 mètres de longueur et jauge 640 tonnes.

Navigation aérienne

La ligne Allemagne-Amérique du sud

La convention relative à l'aménagement à Tablada, près de Séville, d'une station d'amarrage qui serait utilisée par le Graf-Zeppelin, lors de ses voyages en Amérique, a été signée, hier mardi, par le maire de Séville et M. Eckener, commandant du dirigeable.

AVIATION

Le raid de vingt hydravions italiens

Les Feuilles d'ordre du parti fasciste annoncent que vingt hydravions italiens effectueront, au mois de juin prochain, un vol transocéanique ayant Chicago, New-York et Rome comme objectifs.

FRIBOURG

L'inauguration solennelle des cours universitaires

L'inauguration solennelle des cours universitaires a commencé hier matin, dans l'église des R. Pères Cordeliers, par une messe solennelle, célébrée par S. Exc. Mgr Burquier, Abbé de Saint-Maurice, accompagnée par les chœurs du chœur académique. L'assistance des professeurs, des étudiants et du public était nombreuse. Les drapeaux des sociétés académiques dominaient à l'église un joyeux aspect de fête.

A l'évangile, S. Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, monta en chaire pour prononcer le panegyrique de saint Albert le Grand que nous rapportons en première page.

La messe dite, on se transporta dans la vaste salle de la Grenette, où eut lieu tout d'abord la transmission des pouvoirs de Recteur.

La séance académique

Sous la présidence d'honneur de Mgr Burquier, et en présence de Mgr Besson, Mgr Petit, Vicarier général de Genève, Mgr Quartenoud, M. Savoy, vice-président du Conseil d'Etat, M. Aeby, syndic de la ville de Fribourg, MM. Soldati et Piller, juges fédéraux, M. Schuh, juge cantonal, Mgr Savoy, recteur du collège de Saint-Michel, M. Ems, président du Tribunal du Lac, MM. les doyens des Facultés, MM. les professeurs et des étudiants, le Recteur sortant de charge, M. le professeur Hauptmann, passa en revue les principaux événements qui marquèrent la vie universitaire durant la période 1931-1932. Cette vie, comme il l'a dit, fut calme, tranquille et studieuse. On ne saurait rendre un témoignage meilleur à nos chers professeurs et étudiants. M. Hauptmann ne manqua pas de parler de ceux dont l'Université déplore encore la perte, MM. Wagner et Nepper, puis des nouveaux professeurs, et releva les distinctions à la fois nombreuses et flatteuses que les instituts de la Suisse et de l'étranger décernèrent à nos professeurs.

Après quoi, le Recteur sortant de charge transmit la chaîne d'or et avec elle les pouvoirs et les charges de Recteur magnifique à M. le professeur Oehl, nouveau Recteur.

M. Oehl est un savant philologue, qui s'est déjà acquis dans cette discipline une réputation des plus solides.

Une heure durant, il entretint l'auditoire d'un sujet très intéressant encore qu'un peu spécial. Il exposa comment naît la langue. M. Oehl a déjà publié des livres fort savants à ce sujet, et ses considérations philologiques ont été du plus grand intérêt. Il ne saurait être question, même sommairement, de reprendre ici les théories ingénieuses et savantes de M. le professeur Oehl.

M. Lampert, doyen de la Faculté de droit, remit au nom de l'Université, le diplôme de doctor honoris causa à M. Agostino Soldati, juge fédéral, à celui qui est justement considéré en Suisse comme un juriste d'un talent exceptionnel. L'ovation faite au nouveau docteur fut enthousiaste et l'auditoire s'associa tout entier au témoignage rendu à ce savant par l'Université.

Puis Mgr Burquier, Abbé de Saint-Maurice, prit la parole. Nous publions son discours en première page.

Un banquet, excellentement servi par M. Morel, réunit invités et professeurs au restaurant des Merciers. Il y régna l'atmosphère la plus cordiale.

Au cours du banquet, M. le recteur Dr Oehl, remercia en termes délicats chacun des invités. Successivement, M. Aeby, président du Grand Conseil, M. Savoy, au nom du Conseil d'Etat, attestèrent, en fermes et belles paroles, la sollicitude des autorités civiles pour l'Université et félicitèrent notre distingué corps professoral.

Mgr Besson rappela que, à l'audience publique du dernier pèlerinage à Rome, le Souverain Pontife, en parlant de l'université de Fribourg, l'avait appelée une « université précieuse ». S. Exc. Mgr l'Evêque salua les professeurs, dont les uns furent ses maîtres, d'autres ses collègues et d'autres ses élèves.

M. le Dr Ehrlich Schmid, le plus jeune des professeurs, assura les autorités du dévouement des nouveaux membres du corps professoral.

M. le juge fédéral Soldati, dans un superbe discours, remercia de l'honneur qui lui avait été fait par l'Université et s'éleva aux considérations les plus hautes sur les problèmes du monde actuel.

Hier soir, un joyeux commers réunit professeurs, étudiants et invités, au restaurant des Charmettes.

Un jubilé sacerdotal à Treyvaux

On nous écrit : Dimanche dernier, la paroisse de Treyvaux avait ménagé à l'un de ses enfants une délicate surprise en lui préparant une de ces fêtes de paroisse tout intimes et recueillies dont elle a le secret. M. l'abbé Biemann, curé de Crésuz, célébrait le 25ème anniversaire de sa première messe à l'autel même où il avait eu le bonheur de la dire en 1907.

Le jubilaire chanta la grand-messe, assisté de M. le curé Seydoux, remplissant les fonctions de diacre, et du R. Père Rossier, missionnaire du Saint-Esprit, remplissant celles de sous-diacre. Ce dernier, qui est le petit-fils d'un ancien instituteur de la paroisse, célèbre, cette année, son jubilé de missionnaire. A l'évangile, il traça un vivant tableau des joies surnaturelles du prêtre et des douleurs qui l'assimilent à Notre-Seigneur sur la croix.

Dans le chœur, on remarquait la vénérable doyenne de la paroisse, Mlle Anna Biemann, tante du jubilaire et sa mère spirituelle. Sous la traditionnelle coiffe de nos grand-mères,

qu'elle se fait un point d'honneur de ne pas quitter, son visage, où nul ne pourrait découvrir les traces de quatre-vingt-quinze printemps, rayonnait de béatitude. A côté d'elle, on voyait le frère et parrain de confirmation du jubilaire, M. Joseph Biemann.

Au dîner, servi à la cure, les proches parents et les autorités entouraient le jubilaire. Des paroles de chrétienne sympathie furent échangées.

Après les vêpres solennelles, où l'on entendit un O Salutaris de M. le curé Biemann, une manifestation de sympathie s'organisa sous le porche de l'église. Après les chants très réussis des jeunes filles, des chœurs et des enfants, M. le curé traduisit les sentiments des paroissiens. M. l'abbé Biemann y répondit avec émotion et reconnaissance, rappelant sa première messe et faisant des vœux pour l'élection des vocations dans la paroisse. Un souvenir représentatif Notre-Seigneur remettant sa couronne d'épée au prêtre offrant le saint sacrifice fut remis au jubilaire.

La Cécilienne paroissiale, sous l'infatigable direction de M. Huguenot, et la fanfare, conduite par la vigoureuse baguette de M. Pasquier, furent les interprètes harmonieuses de toute la population. Leurs productions préparées avec soin et dévouement ont contribué dans une large mesure à la réussite de la fête.

† M. Louis Ellgass, député

On annonce la mort de M. Louis Ellgass, négociant, à Estavayer-le-Lac, député au Grand Conseil, ancien conseiller communal d'Estavayer. M. Ellgass n'était âgé que de 57 ans.

M. Louis Ellgass occupait à Estavayer-le-Lac une situation importante, grâce à ses qualités de commerçant, à l'intérêt qu'il vouait à la chose publique et aux qualités de caractère qui le faisaient estimer et lui attirer la sympathie de ses concitoyens.

M. Ellgass représentait au Grand Conseil la minorité libérale du district de la Broye depuis les élections de 1921. Il montra dans ces fonctions un esprit conciliant et uniquement préoccupé des intérêts généraux.

M. Ellgass était officier ; il avait commandé comme capitaine la 3ème compagnie du bataillon 15, puis, en landwehr, la 3ème du bataillon 127. Il était major du bataillon 15 de landsturm.

Tué à la forêt

On nous écrit :

Hier matin, mardi, vers 10 heures, quelques bûcherons de Broc travaillaient au-dessous de la Dent de Broc lorsque l'un d'eux, Emile Andrey, feu Laurent, glissa dans le couloir qui sépare les pâturages des Petites et des Grosses Sciernes, puis fit ensuite une chute d'une dizaine de mètres pour ne plus se relever, la mort ayant été instantanée.

La gendarmerie de Broc et M. le docteur Herzog se rendirent sur les lieux, puis le corps fut descendu au village.

M. Andrey, qui était âgé d'une trentaine d'années, vivait avec sa mère et était très estimé dans la localité.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas et Saint-Pierre. — Ce soir, à 8 h. 1/2, au cercle catholique, répétition pour l'audition de dimanche.

Echos de partout

QUESTIONS

De Rosine, dans le Matin de Paris :

« Pourquoi, me demande une lectrice, les hommes, quand ils ont besoin d'un livre, répandent-ils un tel désordre dans toute une bibliothèque ? Pourquoi, quand ils ont besoin d'un mouchoir, éprouvent-ils la nécessité de précipiter sur le sol le contenu de toute une armoire ? Pourquoi ne peuvent-ils se servir du phonographe sans éparpiller autour d'eux une profusion de disques ? Pourquoi, oh ! pourquoi (et cette question était soulignée), le jour où ils prétendent opérer un rangement dans leur bureau, rendent-ils tout un appartement inhabitable ? »

Mais pourquoi ma correspondante éprouve-t-elle le besoin de signer : une femme mariée. Dès la première question, je l'avais devinée.

MOT DE LA FIN

D'un journal d'Algérie :

— Un coup de revolver retentissait et bientôt les agents découvraient un indigène blessé de deux coups de couteau.

Pour la langue française

« La police a fait une bonne nettoyage dans un vieux quartier de Genève. » On peut dire un nettoyage, mais non une nettojée.

CRÈME & POUDDRE EN UN SEUL TUBE pour le jour pour la nuit la Crème JADÉE FUHLYMANNE-TRAUD-GENÈVE Echantillon sur demande En vente partout : le 1/2 tube Fr. 1.-

Dernière heure

L'embaras du nouveau président des Etats-Unis

Washington, 16 novembre.

Selon le New-York Evening Post, la question des dettes place M. Roosevelt dans une situation difficile. En effet, s'il se montre favorable aux débiteurs étrangers, il s'aliène les agriculteurs de l'ouest qui exigent le respect des droits des Etats-Unis. S'il insiste sur le paiement des dettes, il s'aliène les milieux financiers et commerciaux qui considèrent que les dettes de guerre constituent un obstacle à la restauration du commerce national. La solution proposée par ce journal consiste en un renouvellement pour un an du moratoire tout en réservant expressément les droits des Etats-Unis. Si M. Roosevelt est favorable à une révision des accords sur les dettes, il aura ainsi le temps de rallier peut-être une majorité capable d'approuver ses vues.

M. Tardieu intervient à propos du plan de désarmement

Paris, 16 novembre.

L'Echo de Paris ayant écrit : « Nous avons devant nous un plan comparable au plan Tardieu du 5 février », M. Tardieu a adressé au journal une lettre dans laquelle, il signale que le plan du 5 février maintenait entre l'Allemagne et la France une inégalité militaire de droit et de fait, qu'il n'impliquait aucune atteinte aux principes généraux de l'organisation militaire française et ne posait pas la question des milices, enfin qu'il ne comportait de la part de la France aucune proposition de révision des traités, proposition sans précédent de la part de la France.

Autour du président Hindenburg

Berlin, 16 novembre.

Le chancelier vient de rentrer à Berlin, après avoir passé la soirée d'hier et la nuit au château de Hohenturm (Saxe). Le propriétaire, le comte Wuthenau, est un de ses parents.

Dans un article de la Correspondance nationale-socialiste, M. Strasser déclare que l'heure a sonné d'incorporer à l'Etat le mouvement nationaliste-social et de lui confier la direction du peuple, afin qu'il puisse donner sa mesure ou succomber.

« Seul, dit-il, l'homme d'Etat qui se sent fort de la foi et de l'esprit de sacrifice de millions de compatriotes groupés derrière lui, peut avoir le courage d'embrasser le problème dans sa totalité. C'est le commandement de l'heure d'insérer ces forces dans le gouvernement, cela sans conditions ni réserves, sous la seule garantie de la décision du fondateur et du chef du parti. »

Comme d'habitude, ces déclarations, malgré leur apparence catégorique, manquent de clarté. Il y a contradiction entre les dernières paroles, qui semblent réclamer le pouvoir exclusivement pour Hitler, et les premières qui parlent d'incorporer le mouvement nationaliste-social à l'Etat, ce qui pourrait se faire avec la collaboration d'autres partis. D'autre part, on peut se demander si les nationalistes-sociaux en affirmant des prétentions qu'ils savent devoir être repoussées, ne veulent pas se retrancher définitivement dans l'opposition et justifier par avance cette attitude.

Hitler, qui se trouvait dans les montagnes de Bavière, vient seulement de rentrer à Munich. S'il se rend à Berlin demain jeudi, il y a lieu de croire qu'il cherchera une fois de plus à prendre contact directement avec le président von Hindenburg en passant par-dessus la tête du chancelier. Tous les yeux se tournent d'ailleurs vers le président, qui devra prendre ces jours-ci une décision des plus graves. Dans presque tous les milieux on affecte encore de faire confiance au maréchal. Il faut cependant noter qu'une grande partie de la presse, notamment à droite, s'est faite l'écho de bruits selon lesquels non seulement les nationalistes-sociaux, mais les socialistes songeraient à proposer sa destitution au Reichstag.

Une pareille entreprise, déclarent les organes gouvernementaux, suffirait à justifier une nouvelle dissolution. Si elle aboutissait, avec l'aide des communistes, elle serait d'ailleurs sans effet puisque, en pareil cas, d'après la Constitution, l'intérim de la présidence échoit au chancelier.

Le gouvernement anglais et les chômeurs

Londres, 16 novembre.

(Havas.) — La Chambre des communes a approuvé par 253 voix contre 41 le projet de loi relatif aux moyens d'existence des chômeurs, déposé par le gouvernement, conformément aux résolutions financières votées la semaine dernière.

La santé de M. Macdonald

Londres, 16 novembre.

La santé de M. Macdonald cause en ce moment quelques inquiétudes. Le Daily Herald fait ressortir que le premier-ministre a éprouvé une vive déception du malentendu qui paraît s'être produit entre lui et le comité préparatoire de la conférence économique mondiale.

Ce comité s'est ajourné jusqu'au mois de janvier alors que M. Macdonald avait espéré qu'il établirait un programme permettant de nommer des sous-commissions qui se seraient mises au travail dès le mois de décembre.

Londres, 16 novembre.

Plusieurs journaux du matin annoncent, à peu près dans les mêmes termes, que la santé du premier ministre continue à inquiéter ses amis politiques. M. Macdonald, dit-on, travaille trop et a, parfois, des moments d'amnésie. On croit savoir que M. Macdonald a l'intention de se rendre à Lossiemouth au moment des fêtes de Noël. Il y restera une quinzaine de jours.

Les socialistes anglais

Londres, 16 novembre.

Le Daily Express annonce que des négociations sont en cours en vue de grouper les différents groupes socialistes en un seul parti. Ce journal ajoute que les membres principaux de l'ancien gouvernement travailliste ainsi que les chefs du Conseil général des Trade-Unions appuient ce projet. Dans quelques jours, un manifeste sera publié dans lequel seront exposées les méthodes grâce auxquelles on pense réaliser la fusion envisagée.

Chez les républicains de l'Irlande du nord

Belfast, 16 novembre.

(Havas.) — Des affiches républicaines protestant contre la visite du prince de Galles à l'Ulster ont été placardées cette nuit à Belfast. Elles ont été enlevées par la police. Des femmes ont été arrêtées. Un drapeau britannique qui flottait sur un édifice public a été arraché.

Liverpool, 16 novembre.

(Reuter.) — Le prince de Galles s'est embarqué pour Belfast.

La station radiophonique du Vatican

Rome, 16 novembre.

La première station radiophonique à ondes ultra-courtes de 57 centimètres, a été construite au Vatican. Elle se trouve dans la partie postérieure de la station de radio, dans une salle du rez-de-chaussée, construite spécialement et qui renferme l'appareil transmetteur et récepteur, tandis que, sur la terrasse, au-dessus de cette salle, se trouvent le cadre et les appareils accessoires. Cette installation, qui a été commencée il y a une semaine, est maintenant terminée, et aujourd'hui même on a commencé l'installation d'une station semblable à Castel-Gandolfo, qui sera terminée dans une dizaine de jours.

L'inauguration officielle, qui sera faite par le sénateur Marconi, ne pourra, par suite des occupations de celui-ci, avoir lieu avant le commencement de l'année prochaine.

Le Pape sera présent à cette inauguration. Déjà ont eu lieu des épreuves de transmission entre la station du Vatican et la station d'expériences de M. Marconi, à Rocca-di-Papa. Ces expériences ont parfaitement réussi.

Le R. Père Gianfranceschi, représentant de la Cité du Vatican à la conférence internationale de télégraphie et de radiotélégraphie de Madrid, qui était rentré à Rome après avoir assisté aux premières séances de la conférence, est retourné à Madrid pour participer aux derniers travaux. Il est accompagné de l'avocat Rota, conseiller juridique.

Le typhon du Japon

Tokio, 16 novembre.

(Havas.) — On éprouve de grandes inquiétudes sur le sort de 40 bateaux de pêche ayant à bord un total de 250 hommes d'équipage qui ont été pris dans le typhon qui a sévi sur la côte orientale du Japon. On craint que tous ces bateaux n'aient fait naufrage.

Des informations identiques parviennent d'autres points du littoral, où plusieurs bateaux ont disparu. On redoute que le nombre des morts ne soit assez élevé.

On signale, en outre, que le vapeur Genahu-Maru s'est dirigé au cours de la tempête sur la côte de la péninsule d'Izu ; 36 membres de l'équipage sur 43 auraient péri.

SUISSE

Un crime

Flums (Saint-Gall), 16 novembre.

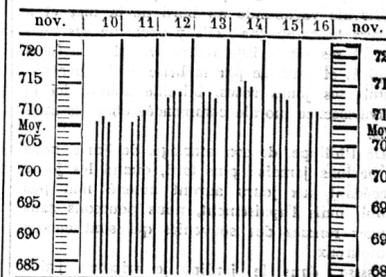
Depuis dimanche dernier, on était sans nouvelles d'un jeune homme nommé Erwin Mannhart, travaillant au chalet de l'Ackerwiese, sur la montagne de Flums. Dimanche matin, le père et les deux frères Mannhart s'étaient rendus au village pour assister au culte et au retour n'avaient pu retrouver le plus jeune des frères, qui était souvent atteint de crises épileptiques. Les recherches aboutirent à la découverte du cadavre du jeune homme dans la fosse à purin d'un voisin, Emile Kurath. Il portait une grave blessure au cou, ce qui fit soupçonner qu'il avait été victime d'un crime.

Kurath, longuement interrogé, finit par avouer qu'il avait tué le jeune homme. Il raconta que le jeune Erwin Mannhart était venu lui faire visite dimanche matin et qu'il avait eu une crise épileptique devant la maison. Alors que le jeune homme gisait à terre, Kurath le frappa au moyen d'un couteau de cuisine. L'assassin, âgé de 35 ans, est un boucher. Il a été interné pendant deux ans pour troubles mentaux.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

16 novembre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE

Table with 14 columns for temperature readings from Nov 10 to Nov 16, with sub-columns for 7 h. m., 11 h. m., and 7 h. soir.

FRIBOURG

GRAND CONSEIL

SEANCE DU 15 NOVEMBRE

Présidence : M. Aebly, président.

M. le président Aebly annonce la démission, comme membre de la commission d'économie publique, de M. Rosset, de Prez, pour raisons de santé.

Loi sur l'assurance-chômage

Le Grand Conseil reprend en deuxième débat l'examen du projet de loi modifiant partiellement la loi du 13 novembre 1928 concernant l'allocation de subsides pour l'assurance-chômage. M. Kistler fait rapport au nom de la commission. Il rappelle brièvement les considérations qui ont déterminé les modifications proposées : considérations financières ; répression des abus par un contrôle plus sérieux de la part des communes ; lutte contre l'exode rural. La commission spéciale, après examen des propositions formulées aux premiers débats, n'en a retenu qu'une, celle de M. Murith, qui augmente la part de l'Etat aux frais de l'assurance en l'élevant aux deux tiers, celle des communes n'étant plus que du tiers, au lieu de la moitié comme le voulait le projet primitif. Les autres dispositions ont été maintenues, parce qu'une modification entraînerait une atteinte au principe qu'on a introduit, soit la répression des abus.

M. Savoy, commissaire du gouvernement, dit qu'on s'est mépris sur le sens du projet de loi. Comme on l'a déjà dit, ce projet veut avant tout supprimer certains abus. Le représentant du Conseil d'Etat émet ensuite d'excellentes considérations sur la plaine sociale du chômage, sur les difficultés à y porter un remède efficace et sur la nécessité des pouvoirs publics de s'en préoccuper. Si on abandonne les chômeurs à leur sort, on risque d'alimenter un foyer de mécontentement, qui peut devenir un danger à notre époque de crise.

Il faut distinguer, rappelle M. Savoy, entre l'assistance et l'assurance-chômage. La première est confiée entièrement à l'Etat et aux communes, qui ont l'obligation de pourvoir aux besoins de leurs ressortissants tombés dans la misère sans leur faute. L'assurance-chômage demande la participation des ouvriers et des patrons au fonctionnement d'une caisse, dont l'activité se manifeste durant les périodes de chômage.

M. Savoy montre que la part des communes sera peu considérable.

M. Bardy, au nom du groupe radical, déclare qu'il ne voit pas de succès des propositions faites par les membres de ce groupe lors des premiers débats, les radicaux s'abstiendront dans la discussion de l'entrée en matière et s'opposeront à l'approbation du projet de loi. M. Bardy critique ensuite le projet, qui, selon lui, aggravera les charges des communes. Il voudrait que les caisses industrielles fussent seules à bénéficier des subsides. Il signale, en outre, les quelques imperfections de la loi ; quelques imprécisions, et conclut à une nouvelle étude du projet.

M. Brulhart dit qu'il s'agit de mettre fin aux abus de l'assurance-chômage. Il montre que les ouvriers de bonne volonté méritent qu'on s'intéresse à leur sort, en leur donnant une assurance de sécurité pour les périodes de chômage forcé.

M. Barras se déclare d'accord sur le projet de loi. Il demande, toutefois, si on ne pourrait pas distribuer une partie des allocations de chômage en nature. Ce serait en même temps une occasion d'écouler les produits agricoles.

M. Kistler dit que la part totale des communes de la Sarine au subventionnement de l'assurance-chômage se monterait à 12,554 fr. La moitié de cette somme, soit 6000 fr., sera versée par la ville de Fribourg, le reste étant réparti entre les communes.

Il déclare que les célibataires qui ne sont pas le soutien légal de leur famille ont compris la nécessité d'un sacrifice. Quant à la distribution de secours en nature, elle rencontrerait

de telles difficultés qu'elle n'atteindrait pas le but qu'on veut lui assigner.

M. Savoy, commissaire du gouvernement, regrette la décision du groupe radical. Le gouvernement s'est efforcé d'arriver à une entente, mais il a dû y renoncer, pour sauvegarder les principes qui ont été mis à la base de la révision. Il souligne la contradiction du groupe radical qui, d'une part, trouve les dispositions trop restrictives et, d'autre part, demande une diminution des charges de l'assurance-chômage. Il fait appel à la collaboration des communes pour obtenir une répression énergique des abus.

Puis les articles de la loi sont adoptés sans discussion, dans la teneur proposée par la commission, avec l'amendement de M. Murith, au sujet du barème qui serait le suivant : de 0 à 100 chômeurs, les caisses publiques paritaires recevraient le 8 % de l'Etat, les caisses unilatérales le 4 % ; de 101 à 200, les caisses publiques paritaires, le 14 % ; les caisses unilatérales, le 6 % ; de 201 à 300, les caisses publiques paritaires, le 20 % ; les caisses unilatérales, le 7 % ; de 301 et plus, les caisses publiques paritaires, le 20 % et les caisses unilatérales, le 9 %.

A l'article 14, M. Dupasquier, de La Tour-de-Tréme, voudrait que toutes les communes fussent mises sur le même pied, en ce qui concerne les frais d'administration de l'assurance-chômage. Après explication de M. Savoy, M. Dupasquier retire sa proposition dont on tiendra compte dans le règlement d'application.

Le projet de loi est alors voté à une grande majorité en deuxième et troisième débats. Il entrera en vigueur dès sa promulgation. Quinze voix du groupe radical ont voté contre le projet.

Séance du 16 novembre

M. le président Aebly a annoncé la mort de M. le député Ellgass, d'Estavayer-le-Lac, en exprimant à la famille et à la députation de la Broye les condoléances du Grand Conseil.

M. Auderset a développé ensuite une motion demandant au Conseil d'Etat de prendre des mesures afin que tous les députés aient à leur disposition un pupitre.

M. Charles Chassot a développé sa motion concernant la retraite des fonctionnaires âgés de plus de 70 ans, motion à laquelle il a été satisfait par le Conseil d'Etat, qui a pris des mesures dans ce sens.

M. Blanchard a demandé au Conseil d'Etat, par voie de motion, la suspension pendant 2 ans des droits d'enregistrement sur les titres hypothécaires remplaçant d'anciens titres. Cette motion a été acceptée pour étude.

M. Quartenoud a présenté un rapport sur le tribunal cantonal. Puis, M. Derron, de Morat, a fait rapport sur les pétitions.

Cercle d'études sociales universitaires

Depuis quelques années, il existe à l'université de Fribourg une association d'étudiants connue sous le nom de Cercle d'études sociales universitaires.

Ce cercle se propose d'étudier les problèmes sociaux en envisageant leur solution à la lumière du droit naturel et de la doctrine catholique.

Chaque semaine, une conférence est faite qui touche à la question sociale ; elle est suivie d'une discussion. Tout participant trouve ainsi l'occasion d'acquiescer des notions précises concernant la sociologie catholique.

Le comité du Cercle invite tous les universitaires, ainsi que toutes les personnes qui s'intéressent à la sociologie catholique, à assister à ces conférences. L'entrée est libre.

La première conférence aura lieu à l'hôtel des Corporations, ce soir, mercredi, 16 novembre, à 8 h. 30. M. le Dr André Savoy parlera de la justice sociale d'après l'encyclique *Quadragesimo Anno*.

Un lapsus

Nous avons commis hier un lapsus en répondant à l'Indépendant au sujet des Entreprises électriques. Le censeur représentant de la minorité libérale est M. Granicher, ancien directeur de banque et non M. Bartsch, avocat, qui est censeur à la Banque de l'Etat.

La conférence de jeudi du R. Père Pinard de la Boullaye

Ce qu'on voit du haut de la chaire de Notre-Dame

On nous écrit :

Titre suggestif mais pas facile à percer ; et depuis que je l'ai aperçu un peu partout sur les bienveillantes vitrines des magasins, je m'évertue à deviner ce qu'il contient et ce que le R. Père Pinard de la Boullaye peut bien voir de spécial du haut de la chaire de Notre-Dame. Grand est mon embarras d'en être réduit là-dessus à d'incertaines suppositions. Des amis me font part d'impressions identiques. En tout cas, si avec nous d'autres se posent les mêmes questions, tout le monde attend beaucoup et du sujet et de l'orateur : sujet psychologique surtout, traité par un philosophe historien doublé d'un orateur. Notre attente ne sera donc pas déçue.

Sans doute, en philosophie, il ne s'arrêtera pas à ce qui frappe directement nos yeux ; il tirera des conclusions utiles. Sous sa chaire, il « voit » se presser une foule compacte, l'éclat de toutes les conditions sociales. Quelle salle de conférences littéraires ou politiques peut se vanter de réunir un si grand nombre d'auditeurs aussi choisis ? Et toute cette foule l'écoute avec une religieuse attention, et, comme suspendue à ses lèvres, attend de lui les paroles qui l'éclaireront, la fortifieront dans sa foi et feront peut-être même cesser des tortures douloureuses et cachées... Devant ce spectacle, l'orateur pourra-t-il s'empêcher de constater l'existence de cette espèce d'instinct inné qui fait courir l'homme vers la religion révélée ? Bien plus, en voyant le succès croissant de ses conférences, il ne nous cachera pas que cette « inquiétude religieuse » et ce goût pour les questions religieuses parmi les gens cultivés est le signe même des temps modernes. D'ailleurs, pour suivre les profondes déductions de sa dialectique serrée, il faut des esprits exercés et déjà rompus à la doctrine catholique, preuve manifeste et consolante que cette élite intellectuelle possède plus que les éléments de la foi.

Je ne pense pas qu'il ait à nous faire la confidence douloureuse d'apercevoir parfois des ennemis déclarés du christianisme écoutant eux aussi attentivement, mais les figures contractées par la haine et la bouche prête à lancer une riposte blasphématoire. Qu'il y ait des incroyants amenés par la curiosité, par l'inquiétude religieuse, ou des apostats regrettant leur foi perdue mais sans courage devant la perspective des obligations morales qu'imposerait la foi retrouvée, cela est certain. Le conférencier nous parlera-t-il de ce genre d'auditeurs et de l'attitude qui les distingue des autres ?

J'espère, en tout cas, qu'il nous parlera de nous-mêmes, c'est-à-dire de tous les auditeurs de radio du monde entier que son microphone relie à lui. Des yeux de son imagination, « voit »-il aussi ceux-là ? Sûrement, car le public qu'ils constituent n'est pas moins digne d'attention que celui qui se presse autour de sa chaire.

Par modestie et grandeur d'âme il ne nous confiera, sans doute, rien des responsabilités que fera surgir dans son esprit l'évocation de tout ce monde pour lequel Dieu l'a constitué docteur ; ce n'est pas une raison de conclure qu'il ne les « voie » très clairement et avec un front soucieux.

Je voudrais, — beaucoup d'amis m'ont dit la même chose — qu'il nous introduise dans un autre observatoire, annexe nécessaire de celui de sa chaire, je veux parler de sa chambre ou de son confessionnal, où après la conférence viennent se réfugier ceux que la grâce a frappés. Ce serait pour lui l'occasion d'ajouter un beau chapitre aux pages sublimes de Pascal et de Bossuet traitant de la faiblesse de l'homme sans Dieu. Tant de plaies morales avouées et tant d'inquiétude et de tristesse dans une vie sans Dieu permettent, en effet, de porter sur la nature humaine un jugement profond et optimiste somme toute,

car tous ceux qui connaissent le mieux la nature humaine régénérée par le Christ nous en parlent avec un certain optimisme. Mais la discrétion si connue de l'orateur ne nous privera-t-elle pas du bonheur d'être placé un moment dans cet observatoire annexe de la chaire de Notre-Dame ? Qui vivra verra.

Quoi qu'il en soit de toutes ces suppositions, je suis sûr que la réalité dépassera l'attente de tous. De cet observatoire unique où il est placé, le R. Père Pinard de la Boullaye fera défiler devant nous des panoramas, inconnus, cela va sans dire, et tout à fait inattendus. Pour ma part, j'attends avec la plus vive impatience que l'orateur enlève le voile qui nous les cache encore.

Nous rappelons au public que la conférence, au théâtre Livio, commencera à 20 h. 30 précises. Le guichet sera ouvert dès 19 h. 30. Il y aura des voitures de tramways à la sortie de la conférence.

Les funérailles de M. Alphonse Gobet, ancien député

Hier mardi ont eu lieu à Massonnens les funérailles de M. Alphonse Gobet, que la mort a frappé, mais non surpris, alors qu'il venait de donner sa démission de membre de notre autorité législative. Au milieu d'un grand concours de population, on notait la présence des autorités de district, de plusieurs membres du Grand Conseil, des membres du conseil d'administration de la Banque de l'Etat, avec M. Dagnet, président, à leur tête, accompagné de M. le conseiller d'Etat Chalton.

M. Alphonse Gobet, qui disparaît à l'âge de 71 ans, fut une des figures les plus représentatives de nos campagnes fribourgeoises. Elu député le 8 avril 1910, en remplacement de M. Brayoud, décédé, il fit partie durant de nombreuses années de la commission d'économie publique. Depuis le 9 juin 1900, il était juge au tribunal de la Glâne dont il devint ensuite le vice-président. En 1913, il fut élu membre du conseil d'administration de la Banque de l'Etat. Il faisait en outre partie de nombreuses commissions administratives. Sa bonté, sa générosité, sa piété étaient proverbiales.

Mais ce qu'il importe surtout de relever, ce sont les mérites du défunt comme arbitre dans les partages, les difficultés de tous genres qui peuvent surgir dans une exploitation agricole. Sous ce rapport, l'activité de M. Gobet fut des plus méritoires. Sa scrupuleuse impartialité, la connaissance approfondie qu'il avait des choses de nos campagnes, de la situation des agriculteurs, en faisant un conseiller et un expert dont l'autorité dépassait de beaucoup les limites de nos frontières cantonales. Il est impossible d'apprécier le nombre de difficultés que M. Gobet a apaisées, et combien de procès coûteux il a évités à nos agriculteurs.

Confiné dans une retraite que la maladie rendait de plus en plus étroite, M. Alphonse Gobet ne pouvait plus, durant ces derniers mois, exercer comme autrefois son activité. Il est mort comme il a vécu, en chrétien exemplaire.

On nous écrit d'autre part : M. Alphonse Gobet n'avait fait que son école primaire. Mais, sans avoir jamais été étudiant, il étudiait et il était devenu le type de l'autodidacte qui s'est élevé par ses propres moyens. Il possédait une bibliothèque à faire envie à beaucoup d'intellectuels.

Son jugement clair, rapide et sûr, arrivant presque toujours à concilier la justice avec l'équité, faisait de lui un agent remarquablement précieux de l'administration judiciaire, et l'on peut affirmer, sans exagération, que, grâce à son esprit juridique inné, à son bon sens et à son expérience de la vie et des affaires, il en eût remontré à maints professionnels du droit.

Dans la commission d'économie publique, ses avis et ses rapports étaient toujours marqués au coin de l'esprit le plus judicieux.

Il convient de rappeler les nombreuses œuvres religieuses et charitables auxquelles il apporta son concours intelligent autant que

généreux. Toutes bénéficièrent largement de son esprit profondément chrétien, de sa douceur, de sa bonté. M. Gobet était abstinant.

Hélas ! les dernières années de ce bon citoyen furent assombries par la maladie et surtout par des déconvenues où il fut victime de sa trop grande confiance. Mais cela ne fait pas oublier les nombreux services qu'il a rendus à son prochain et à son pays.

Brevet d'enseignement secondaire

Mlle Germaine Cardinaux, fille de M. Cardinaux, directeur de l'Edilité de la ville de Fribourg, vient de subir avec grand succès les épreuves pour l'obtention du brevet d'enseignement secondaire.

A la gare de Romont

M. Ernest Castella, chef de gare à Romont, ayant pris sa retraite, c'est M. Fernand Rohrbasser, chef de station à Vauderens, qui vient d'être nommé chef de gare à Romont.

M. Rohrbasser est âgé de 48 ans. C'est un fonctionnaire très apprécié.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

1^{er} novembre. — Spielmann Michel, fils de Paul, cbaniste, de Fribourg, et de Marie-Rose née Renevey, rue de la Sarine, 120.

2 novembre. — Verdan Andrée, fille de Robert, ferblantier, de Morlon, et de Marcelle née Grangier, rue des Alpes, 56.

Bard Alfred, fils d'Etienne, agriculteur, de et à Semsales, et de Rose née Leprat.

4 novembre. — Gendre René, fils de Robert, greffier-substitut, de Neyruz, et de Berthe née Schneuwly, Schönbegg, 48.

Meuwly Roselyne, fille de Charles, employé de bureau, de Saint-Antoine, et de Bertha née Lehmann, avenue de Beauregard, 1.

Colting Marie, fille de Pie, agriculteur, de Brunisried, et de Pauline née Colting, domiciliés à Jetschwil.

5 novembre. — Ulrich Marie-Thérèse, fille de Vincent, ouvrier de fabrique, de Boutoz, et de Régina née Chavaillaz, domiciliés à Villars-sur-Glâne (a vécu 3 jours).

7 novembre. — Berset André, fils d'Edmond, agriculteur, de et à Autigny, et de Joséphine née Nissille.

Jungo Marie-Marthe, fille d'Albin, agriculteur, de Guin et Fribourg, et de Bertha née Catillaz, domiciliés à Jetschwil.

Butty Monique, fille de Louis, chef de bureau, de Rucyres-les-Prés et Ursy, et de Julie née Roulin, avenue de Montecat, 14.

8 novembre. — Spycher Werner, fils d'Hermann, magasinier, de Kœniz (Berne), et de Marie née Javet, rue des Bouchers, 90.

9 novembre. — Perritaz Cécile, fille de Vincent, ouvrier de fabrique, de Villarsviroix et Villarlod, et de Régina née Egger, domiciliés à Marly-le-Grand.

Romanens Hélène, fille d'Auxence, agriculteur, de Sorems et Marsens, et de Philomène née Moret, domiciliés à Bulle.

RADIO

Judi, 17 novembre

Radio-Suisse romande

12 h. 40 (de Genève), Fridolin et son copain. 13 h., gramo-concert. 13 h. 35, informations financières. 15 h. 30 (de Genève), Broadcasting Serenaders. 16 h. (de Lausanne), intermède, par M. Souvairan, pianiste. 16 h. 30, Broadcasting Serenaders. 18 h., causerie cinématographique. 18 h. 35, leçon d'italien. 19 h. 1 (de Lausanne), radio-chronique. 19 h. 20, correspondance parlée. 19 h. 30, « Choses de théâtre », par M. Vincent. 20 h. (de Genève), théâtre de la Comédie. 20 h. 30, concert par l'Orchestre de la Suisse romande.

Radio-Suisse allemande

16 h., concert récréatif. 20 h. 15 (de Bâle), concert par l'Orchestre de chambre. 21 h. 45, concert du soir.

Stations étrangères

Vienne, 19 h. 55, « Le chevalier à la rose », de Richard Strauss. Radio-Paris, 21 h. 45, concert Colonne. Budapest, 21 h. 5, orchestre de l'Opéra Royal. Rome, 20 h. 45, « Mignon », opéra, de Thomas. Bucarest, 19 h. 30, relais de l'Opéra.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Pantins et marionnettes

par T. TRILBY

Iris, pivoinés, giroflées, myosotis, toutes les fleurs du printemps s'épanouissent dans les plates-bandes carrées, trop régulières, mais qui se font pardonner leur dessin symétrique par la profusion des plantes qui y fleurissent. Mireille vagabonde au bord de la mer et à travers la campagne ; elle y promène ses pensées et ses rêves. Elle rentre ivre des parfums respirés et fouettée par la brise de la mer qui brunît ses joues roses. Mireille achève ici la convalescence morale commencée chez les malotins.

De Philippe, de son mariage, de Paris, nous ne parlons jamais ; plus tard, quand les jours succèdent aux jours auront amené non pas l'oubli mais l'apaisement, nous pourrions sans danger remuer des souvenirs qui sont encore douloureux.

Assise dans le jardin, je tricote ; j'aide Yvonne à faire les chaussettes des petits du train bleu, mais j'ai bien des distractions, et je n'avance guère.

Ce n'est pas de ma faute, mais quand on a la chance à mon âge de voir encore un printemps, il me semble qu'on serait coupable de ne pas l'admirer. Je suis assise près d'un pommier fleuri ; c'est un immense bouquet rose, un bouquet rose sous un ciel bleu sans nuages ; odor de moi, une touffe de pivoinés blanches odorantes, et derrière ces pivoinés, des lilas dont les thyrsses sont de différentes

la table ronde sur laquelle elle va préparer le goûter ; Mireille a promis de rentrer pour partager avec moi ce repas que je trouve si agréable à prendre dans le jardin.

Yvonne regarde mon ouvrage, et comme la chaussette n'a guère avancé depuis le déjeuner, elle s'empresse de me dire d'un air mécontent :

— J'ai fini le raccommodage, je suis « en ligne » ; je vais pouvoir travailler pour moi.

Travailler pour elle, c'est faire les chaussettes promises.

Grondée, je m'excuse. Je montre toutes les fleurs et je dis :

— Aujourd'hui, je suis paresseuse, il fait si beau.

Yvonne a un mouvement d'épaules imperceptible et conclut :

— Vous êtes comme votre petite-fille, madame ; elle vagabonde avec ses jambes, vous c'est avec votre tête, mais le résultat est le même, les mains restent inactives et le travail n'avance pas. Pourtant, là-bas, on a bien besoin des chaussettes.

Là-bas ! ce mot évoque un passé si récent. Reprise par ma vie simple et confortable, j'oublie rapidement toutes les misères que nous avons laissées... là-bas. Quel fonds d'égoïsme il y a dans nos cœurs !

Avec ardeur je me remets au travail. Tout en préparant le goûter, Yvonne bavarde :

— En ce moment, le facteur n'apporte pas grand-chose.

— Un jour, il apportera des lettres, et des nouvelles, et c'est cela que Mlle Mireille attend. Faut pas croire qu'elle a oublié son Paris et tous les gens qui y vivent.

— Elle n'en parle pas.

— Naturellement, mais les choses dont on ne parle pas sont dangereuses. Vous verrez, Paris nous la reprendra.

Celle que nous craignons de perdre, celle dont la jeunesse a mis tant de gaieté dans la vieille maison trop silencieuse, celle dont le départ sera une douleur, paraît sur le seuil de la maison. Elle a son chapeau à la main ; elle tient un paquet de lettres et de journaux qu'elle nous apporte en courant.

— Grand-mère, aujourd'hui, le facteur ne nous a pas oubliés ; je l'ai rencontré au haut de la côte, il m'a donné le courrier, il y en a pour tout le monde.

Elle fait la distribution. Yvonne a deux lettres, moi, trois, et les journaux sont pour elle.

Trois lettres ; trois de mes fils se sont souvenus de leur maman, dont c'est demain la fête. La première que j'ouvre est celle de Jean ; quelques lignes qui me font un grand plaisir.

« Ma chère maman, « Je suis nommé au Maroc, je vais commander une belle division. Je quitte sans regret, je vous assure, le Ministère et ses bureaux. Attristée par les événements de ces derniers jours, Louise est contente de s'en aller de Paris pour quelque temps. Je dois rejoindre immédiatement ; je pars demain. Louise

votre fête, maman, je vous embrasse plus tendrement s'il est possible que d'habitude et j'espère vous recevoir l'hiver prochain dans notre nouvelle résidence.

« Croyez à toute l'affection de votre fils. « Jean. »

Sans commentaires, je passe la lettre à Mireille, qui est plongée dans la lecture des journaux.

Départ de Paris, installation au Maroc, changement de milieu ; peut-être, dans ce pays neuf, ma belle-fille saura-t-elle vivre plus simplement. Il faut l'espérer. En tout cas, je suis heureuse pour mon fils ; la vie active, la vie d'un chef, c'est ce qu'il faut à son âme ; c'est le poste qui lui permettra de faire beaucoup de bien et où il sera vraiment à sa place.

De Pierre la deuxième lettre, lettre courte ; je devine qu'il m'a écrit entre deux coups de téléphone.

« Ma chère maman, « Ce soir, ma pensée va vers vous. Je vous vois dans la vieille maison où j'espère bien venir me reposer cette année, si la santé de ma femme me le permet. Maman, je vous souhaite une bonne fête, et je charge Mireille, votre petite-fille, que vous aimez tant, de vous dire ma tendresse qui chaque année grandit.

« Avec les meilleurs baisers de « Pierre. »

La troisième lettre est de Claude, la plus longue des trois. Il l'a écrite après une victoire.

« Ma chère maman, « Avant tout, je veux vous dire que ce matin j'ai prié longuement pour vous et pour la chère petite-fille qui est actuellement votre compa-

et que jusqu'à la fin de votre vie vous serez entourée de l'amour de vos fils, ces fils auxquels vous avez consacré si joyeusement toute votre jeunesse. Ils comprennent ce que vous leur avez donné, et ils vous en sont tous très reconnaissants, même celui qui est actuellement égaré.

« Et maintenant, des nouvelles du coteau. Elles sont excellentes. Communisme en retraite ; école fermée ; le dispensaire, inauguré par un ministre, ne fonctionne pas, et la directrice, jugée remarquable par Mireille, taquine qu'elle me pardonnera, dégoutée de l'inertie des chefs, est partie pour un autre pays où on lui persuadera, j'espère, que là aussi elle est indésirable.

« Vous voyez que tout va bien ; nous ne sommes plus les abandonnés que nous étions. Philippe, un brave cœur, qui a des relations généreuses, m'a beaucoup aidé. Grâce à lui, en quinze jours, baraquement et dons ont été trouvés, et je sais que sa propagande ne s'arrêtera pas là. Il fera connaître la misère de mes mal-lotés à tous ceux qui peuvent la soulager. Il est éloquent, énergique ; c'est une force... »

Et, malgré moi, je pense que Philippe, ce nouveau riche, veut essayer de se faire pardonner son mariage. Il tenait à l'affection et à l'estime de Claude ; il a voulu les reconquérir et Claude ne s'est pas demandé d'où venaient ces dons. Et pourtant l'argent donné par Philippe ne lui appartient pas ; c'est un argent presque mal acquis.

Cette lettre-là, je la passe aussi à Mireille qui lit toujours les journaux.

†

Madame Louis Ellgass ;
Monsieur et Madame Jean Ellgass et leur
fils Gérard, à Estavayer-le-Lac ;
Monsieur Paul Ellgass, à Fribourg ;
Mademoiselle Elisabeth Ellgass, à Estavayer-
le-Lac ;
Monsieur Henri Ellgass, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Jules Emery-Ellgass,
notaire, à Fribourg, leurs enfants et petits-
enfants ;
Madame Emmanuel de Vevey-Ellgass, à Fri-
bourg, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Georges Ellgass, ingé-
nieur, à Yverdon ;
Mademoiselle Jeanne Gremaud, à Fribourg ;
Madame Angela Favre-Gremaud et ses en-
fants, à Lausanne ;
et les familles Ellgass, de Vevey, Volmar,
Chambard, Grangier, Bovet, Butty, Dietrich,
Chassot, Bernet, Gremaud, Kussler, Paul de
Ramly, Treyer, de la Gandara,
font part de la perte douloureuse qu'ils
viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis ELLGASS
marchand de fer
départé

leur cher époux, père, beau-père, grand-père,
frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à
Estavayer-le-Lac, le 15 novembre, dans sa
57^{me} année, muni des secours de la religion.
L'enterrement aura lieu à Estavayer-le-Lac,
vendredi 18 novembre, à 9 heures du matin.
Un autocar partira, à 8 heures, de la place
de la Gare, à Fribourg.

†

Mademoiselle Catherine Geinoz, à Neirivue ;
Madame Lucie Geinoz, à Bulle ;
Madame et Monsieur Pierre Despond et leurs
enfants, à Bulle ;
Monsieur A. L. Boubisse et ses enfants, à
Berne ;
Mademoiselle Elisabeth Geinoz, à Bulle ;
Monsieur Vincent Geinoz, à Bulle ;
les familles Geinoz et Castella, à Neirivue ;
Thorin, à Villars-sous-Mont,
font part de la perte douloureuse qu'ils vien-
nent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Marguerite GEINOZ
leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante
et cousine, décédée dans sa 74^{me} année, le
15 novembre, après de longues souffrances,
munie des sacrements de l'Eglise.
L'ensevelissement aura lieu à Neirivue, ven-
dredi, 18 novembre, à 9 heures.
Cet avis tint lieu de lettre de faire part.

†

Madame Charles Merkle et ses enfants
expriment leur profonde reconnaissance à tous
les parents, amis, connaissances et voisins, pour
les nombreuses marques de sympathie qu'ils
leur ont témoignées pendant la maladie et à
en la personne de

Monsieur Charles MERKLE
directeur

leur très cher et inoubliable époux, père, frère,
beau-frère et oncle.
Ils remercient tout spécialement l'honorable
clergé, le conseil d'administration, le personnel
et les ouvriers de la Tuilerie de Guin, la Société
de musique et la Cécilienne de Guin, l'abbaye
des moines de Fribourg, le corps enseignant
de Guin et tous les participants à l'enterrement.
Ils se prient de garder un bon souvenir
du défunt et de ne pas l'oublier dans leurs
prières.
Guin, le 15 novembre 1932.

L'office de septième pour le repos de son
âme aura lieu vendredi, 18 novembre, à
8 h. 1/2, à l'église paroissiale de Guin.

CINEMA ROYAL
Plus que 2 jours
Kate de Nagy
dans
La belle aventure
SON GRAND SUCCÈS
Réservez vos bonnes places.

Pension Sainte-Marie
Maison de repos, régimes,
soins, convalescence, va-
cances, 141-1 F
GIVISIEZ
(arrêts du train)
On demande A LOUER
un domaine de 15-18 po-
ses.
S'adresser à M. Louis
Bulliard, bureau Perrin &
Week, Fribourg.

Laiterie - Charcuterie
Bulliard
37, rue de Romont
1.20 beurre
1.25 fromage
.29 lait
3.15 jambon
5.89 Total
16 Nov. 1932

Notre Caisse Nationale
distribue des tickets
qui donnent droit à un
escompte en marchandises

Elle contribue au
service rapide de
nos clients et les
protège des erreurs

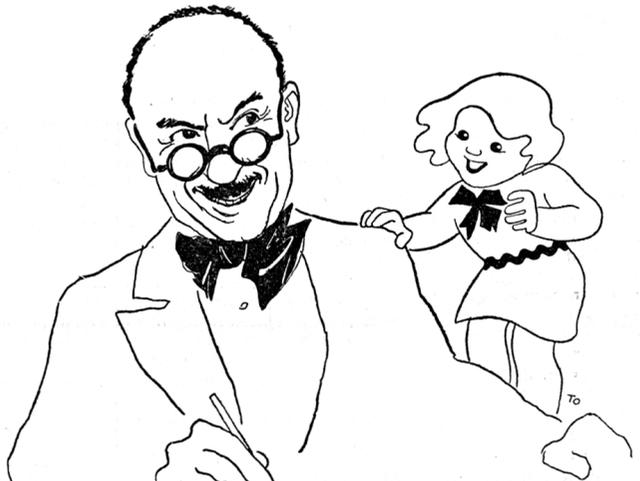
Laiterie **Bulliard** Charcuterie
Rue de Romont, 37 Téléphone 4.24

On demande, à la cam-
pagne, une
jeune fille
sérieuse et de confiance,
pour servir au café et
aider au ménage.
S'adr. sous P 15247 F,
à Publicitas, Fribourg.

Vente juridique
(1^{res} enchères)
L'office des poursuites
à Fribourg vendra le
vendredi 18 novembre, à
11 heures, au domicile de
Staub Otto, peintre, aux
Daillettes : 1 auto « Ci-
troën ». 15250

A LOUER
près de la gare de Cour-
tepin 15095
JOLI APPARTEMENT
avec chauffage central,
4 chambres, bain, garage,
jardin et poulailler.
S'adresser : V. Bongard,
Courtepin.

Vente juridique
(2^{mes} enchères)
L'office des poursuites
à Fribourg vendra le
samedi 19 novembre, à
10 heures, à l'ancien do-
micide de Robert Pasche,
menuisier, 4, route du
Jura : 1 desserte, 1 table
avec rallonges, 4 chaises.



**Bonjour, Monsieur Reboux. — Bonjour,
ma petite FIP. En quoi puis-je t'être
agréable?**

Eh bien ! Voici, Monsieur Reboux, votre
histoire « Le chemin de fer de Jacques »
m'a tellement plu que j'aimerais vous de-
mander d'écrire aussi quelque chose pour
moi. Des illustrations, je m'en chargerais
et les joindrais aux tablettes des chocolats
N.P.C.K. Oh ! vous seriez bien gentil...

Mais avec plaisir, chère petite FIP ; l'idée
est d'ailleurs excellente, et j'aime aussi
beaucoup les chocolats Kohler. J'avais donc
raconté les exploits de « Riquet l'espigle ».

Cette nouvelle (et 24 autres, inédites aussi) se
trouvera dans « Les jolis contes N.P.C.K. », en
vente à fr. 1.75 l'album chez votre fournisseur
de chocolat ou directement chez NESTLÉ
(TIMBRES N.P.C.K.), VEVEY.



**ACHETEZ LA BONNE MONTRE
CHEZ L'HORLOGER** Les horlogeries de Fribourg :



**LA SEMAINE DE
L'HORLOGERIE**
du 13 au 21 novembre 1932

Pourquoi doit-on acheter chez l'horloger ?
Parce que l'horloger seul connaît la qualité d'une montre,
c'est lui l'homme du métier et c'est à lui qu'il incombe de
garantir la marchandise qu'il vendra.
La montre de qualité évite des ennuis tant à l'acheteur
qu'à l'horloger.
C'est pourquoi
achetez la bonne montre suisse chez le bon horloger.

- J. Grauwiller-Oswald
Grand'rue
- J. Hugentobler
Rue de Lausanne
- P. Meyer
Place de la Gare
- J. Pochon & C^e
Rue de Lausanne
- A. Thalmann
Rue de Lausanne

Eh ! oui, je l'avoue...

On peut aimer la bière.
Même un nouveau, duré.
Quant à moi, je préfère.
Rester au « **DIABLE-
[RETS]** ».

COIFFEUSE

demande place.
A la même adresse, on
prendrait journées de cou-
ture.
S'adresser sous chiffres
P 41402 F, à Publicitas,
Fribourg.

ON DEMANDE

VENDEUR

très qualifié, ayant déjà travaillé avec succès
avec personnalités dirigeantes du commerce,
de l'industrie, et les autorités. Fort fixe et
provision. Seulement messieurs pouvant rem-
plir les conditions indiquées ci-haut, de con-
fession catholique, sont priés de s'adresser
sous chiffres H 10588 Z, à Publicitas, Zurich.

**Vente aux enchères publiques
de bétail et chédail.**

Mardi, 29 novembre 1932, dès 9 h. du matin,
l'hoirie de Théodore Angéloz, fermier à Ney-
ruz, exposera en vente aux enchères publiques :
Chédail : 6 chars à pont, dont 4 avec cadre,
1 char à purin avec tonneau, 1 voiture, 1 char
de marché, 1 charrette à lait, 2 chenaquets,
2 faucheuses Cormick, 1 râseau-fane, 1 râ-
teuse à 1 cheval, 1 faneuse, 1 semoir à graines,
1 arracheuse à pommes de terre, 2 charrues,
1 buttoir, 1 bineuse, herse à champs et à
prairies, 1 bêcheuse, 1 bascule, 1 moulin à
vanner, 1 cylindre, 1 coupe-racines, chaînes à
brouter, harnais de chevaux et vaches, etc.
Bétail : 22 vaches portantes et fraîches
vêlées, 7 taures et génisses portantes, 1 tau-
reau, 7 génisses d'un an, 2 taureaux d'un an,
5 chevaux, dont une jument poulinière, 1 pou-
liche de 4 ans, 1 poulain de 2 ans, 2 chevaux
hors d'âge, 1 truie portante, 5 porcs de 3 mois
et 3 porcs de 6 mois. Le bétail est de race
tachetée rouge et fait partie d'un syndicat.
Le bétail sera vendu dès 1 h. précise. 15098
Les exposants : hoirie de Théodore Angéloz.

Une nouvelle série de
couvre-pieds dépareillés

sera vendue
à des prix exceptionnellement bas.
Se recommande : 2-1
Fr. Bopp, ameublement, Fribourg, rue du
Tir, 8. Tél. 7.63.

Soumission de travaux

Le Ski-Club Fribourg met en soumission les tra-
vaux concernant la construction d'une cabane de
ski à la Berra. 15242
1. Terrassements
2. Maçonnerie
3. Charpente et menuiserie
4. Transports.
Prendre connaissance des plans et conditions au
bureau de M. Heftli, ingénieur, Schenberg, 9,
tél. 10.23. Dimanche, 20 novembre, rendez-vous
des intéressés à 14 h., au chalet « Gîte du com-
mun ». Dépôt des soumissions jusqu'à lundi 28 no-
vembre. Le comité du Ski-Club Fribourg.

La triperie du syndicat

de la
BOUCHERIE de GENEVE
Rue de Hesse, 6
OFFRE jusqu'à disponibilité :
Cœur de bœuf la livre depuis Fr. —.70
1/2 tête de bœuf » » » —.35
Bouilli (joue de bœuf) sans charge la livre depuis Fr. —.70
Viande salée (joue) désossée la livre dep. Fr. 1.—
Tétines (mamelles) fraîches » » » —.35
Tétines (mamelles) salées » » » —.45
Tétines (mamelles) fumées » » » —.60
Langues de moutons, salées » » » 1.10
Franco GENEVE, envoi par colis postaux à
partir de 2 kg. 500 ou par voie ferrée, contre
remboursement. 7290
Télégram. : Triperie syndicat, Genève. Tél. 49.234
Se recommande : LA DIRECTION.

Lits anglais et lits d'enfants
lot spécial avec 20 % de rabais
sur les prix du catalogue. 9-26
Maison COMTE & Cie
succ. de veuve Ant. Comte
FRIBOURG

**Vente juridique
de bétail, chédail et foin**

Lundi, 21 novembre 1932, dès 13 heures,
devant le domicile de Jean Mollas, agriculteur,
à Ponthaux, l'office vendra au plus offrant
et au comptant : 2 chevaux, 5 vaches, 2 bœufs,
1 génisse, 2 veaux, 2 truies, 6 porcs, 3 chars
à pont, 1 caisse à purin, 1 faucheuse, 1 fa-
neuse, 1 buttoir, 1 charrue, 3 herse, 1 hache-
paille, 1 coupe-racines, plusieurs colliers, faux,
râteaux, fourches, environ 3000 pieds de
foin, etc., etc. 15256
Office des faillites de la Sarine.

CAPITOLE

Ce soir et demain soir, à 20 h. 30
Les deux dernières représentations de

Embrassez-moi

Tél. 1300

blanche
citron
orange
rouge-brun
CIRPUR
est indispensable pour l'entretien des
parquets, meubles, linoléums, pla-
nelles, mosaïques, etc.
EN VENTE PARTOUT le 1/2 kg fr. 1.50
GROS : DROGUERIES REUNIES SA LAUSANNE

Nouveau cours de cuisine

Début : lundi 21 novembre, à 15 h.
Spécialités : pâtisserie pour les fêtes de
fin d'année.
Renseignements à la Pension de fami-
lle, rue du Tir, 11 (11^{me}). Tél. 5.11.
M^{me} Walker-Harder, chef-cuisinière.

**30 poses avec forêt
à vendre ou à louer**

Le mercredi, 23 novembre 1932, à 2 heures,
de l'après-midi, à l'hôtel de l'Olivier, à Torny-
le-Grand, les hoirs de Ligori Gendre expo-
seront en vente, par voie d'enchères publiques,
la propriété qu'ils possèdent en dite commune,
comprenant habitation, grange à pont, 2 écu-
ries, étable à porcs et 30 poses de terrain
cultivable de 1^{re} qualité, ainsi qu'une belle
et vaste forêt. 15239

Très jolie situation au centre du village.
Lumière et force électriques.

En cas d'insuccès des enchères, la pro-
priété sera immédiatement exposée en loca-
tion, par voie d'enchères, pour un certain
nombre d'années.

Pour visiter la propriété s'adresser à M. Eloi
Gendre, à Torny-le-Grand, et pour prendre
connaissance de l'extrait de cadastre et des
conditions de mise, au bureau de
Tél. N° 68. F. Dupraz, notaire, Romont.

**C'est la saison
des pantoufles**



- Pant. velours couleur, tal. N°s 35-42 Fr. 5.90
- Pant. velours gris, tal. N°s 35-42 Fr. 6.90
- Pant. feutres couleur avec fourrure tal. N°s 35-42 Fr. 6.90
- Pant. en cuir bleu, talon bottier N°s 35-42 Fr. 6.90
- Pant. en cuir brun ou noir, fourrure tal. N°s 35-42 Fr. 8.90

Kurth
FRIBOURG

Nouvelle pension de famille
Rue du Tir, 11 (11^{me}). Tél. 5.11
CUISINE SOIGNEE ET VARIEE
Vie de famille Salon de lecture
Pension complète Fr. 3.80
Cours de cuisine par chef-cuisinière
Se recommandent : 239-1
M^{me} et M^{me} Walker-Harder.

**Vente juridique
de bétail et chédail**

Mardi, 22 novembre 1932, dès 13 h. 1/2,
devant le domicile d'Isidore Brugger, fermier
à Eeuwillens, l'office vendra, au plus offrant
et au comptant : 1 jument, 4 vaches, 4 gé-
nisses, 1 porc, 2 chars à pont, 1 char de
marché, 1 faucheuse, 1 faneuse, 1 charrue,
1 buttoir, 1 caisse à purin, 1 buttoir combiné,
1 herse, 1 meule, 1 hache-paille, 1 balance,
2 bidons à lait, plusieurs colliers, couvertures
et outils divers. 15257
Office des faillites de la Sarine.

Hôtel Tête Noire
de la
Vente juridique
(1^{res} enchères)
L'office des poursuites
à Fribourg vendra le
vendredi 18 novembre, à
9 h. 3/4, au domicile de
Trocher Alfred, aux Ri-
tes, Petit-Marly : 1 char
à pont, 1 caisse à purin,
outils divers, 1 coupe-
racines, 1 faucheuse, 1 fa-
neuse, 1 char de marché,
charrue, etc., du mobilier,
1 cheval, 8 vaches. 15218
Se recommande :
Ls. Clément.



Le lait va jaillir de la mamelle,

mais il faut le boire avec du VIRGO, comme le recommande l'abbé Kunzle. Vous avez ainsi un lait plus digestible, plus salubre et une boisson combien plus agréable. Préparez votre lait avec du Virgo et délectez-vous.

Comment procéder:

Laissez l'eau de côté! Prenez le lait tel que vous l'apportez le laitier, ajoutez-y, à volonté, une ou plusieurs cuillerées de Virgo. Faites bouillir comme à l'ordinaire, laissez reposer et filtrez: votre Virgo au lait est prêt!



Jeune ménage, 30 ans, désire reprendre, à Fribourg

CAFÉ

Connaissance du métier. (Ex-chef de rang à Paris.) S'adresser à Publicitas, Fribourg sous P 41399 F.

Réparations d'appareils électriques

Nous réparons: fers à repasser, ustensiles de cuisine électrique, fours électriques, coussins, aspirateurs, sèche-choses de cheveux. Ces travaux sont exécutés par électro-mécanicien spécialiste.

Eichenberger, frères S. A. Place de la Gare, vis-à-vis des arcades FRIBOURG

Vente juridique

(1^{re}s enchères)

L'office des poursuites à Fribourg vendra le vendredi 18 novembre, à 15 heures, à son bureau: 34 actions Marsa, S. A.

POUX

ainsi que les œufs détruits en une nuit avec « Pousna » (breveté), à 1 fr. 60. 6220 Y Dépôt chez J. Mülhauer, coiff. (Samaritaine), Fribourg.

Vente juridique

(2^{me}s enchères)

L'office des poursuites à Fribourg vendra, le vendredi 18 novembre, à 13 heures, à l'ancien domicile de Stauffacher-Philippe, No 83, rue d'Or: 1 armoire vitrée, 1 réfrigérateur, 1 réchaud à gaz, 1 cage à canaris. 15235

Vente aux enchères publiques

Pour cause de départ, la soussignée vendra aux enchères publiques, devant son domicile, à Noréaz, le samedi 19 novembre, dès 1 heure, 1 hache-paille, 1 charrette, 1 herse, 1 coupe-racines, outils divers, 1 potager, 1 buffet et une table de cuisine, 3 lits dont 1 d'enfant, 1 table de nuit, 1 commode, 2 lavabos, 1 armoire, 1 crédence, chaises. 15181

Payement au comptant.

L'exposante: Bernadette Burgy.

Cabinet dentaire G. Favez

FRIBOURG

Place de la Gare, 36 Tél. 707. Consultations tous les jours, sauf mardi et jeudi après midi. 34-1

Travaux modernes. Rayons X. SPÉCIALISTE POUR LA POSE DES DENTS ARTIFICIELLES

Reçoit à Payerne, place du Marché, tous les mardis et jeudis après midi.

Enchères de bétail et chédail

L'hoirie de Gottfr. Brännimann, fermier à Givisiez, près Fribourg, vendra aux enchères publiques mardi le 22 novembre 1932, dès 8 h. 1/2 du matin, ce qui suit:

Chédail: 7 chars à pont, 2 chars à purin avec fûts, 1 char à bétail, 1 char à ressort et avec siège, 1 voiture (Bræck), 1 caisse à gravier, 1 tombereau, 2 faucheuses « Cormick », 2 fanuses, 1 amoncelleuse-faneuse, 1 râteleuse, 1 charrette, 4 herse, un rouleau en fer, 1 semoir, 1 machine à battre, 1 moulin à vanner, 1 concasseur, 1 fraise à bois, 1 hache-paille, 1 meule à aiguiser, 1 balance décimale, 1 crie, 1 bouilleur à pommes de terre, cloches pour vaches, colliers de chevaux et couvertures, divers instruments aratoires. Dès 1 heure de l'après-midi ce qui suit: 16 vaches laitières bien soignées, en majeure partie portantes, 2 génisses, 7 taures de 9 à 13 mois, 3 veaux à l'élevage, 3 chevaux de trait de confiance. 15234

Le bétail est de race tachetée rouge. Mobilier: lits, armoires, tables, commodes et divans. L'hoirie.

LAINAGES-SOIERIES

Spécialement avantageux:

POPELINE, pure laine, uni, teintes mode, pour robes pratiques
largeur: 100 cm., le mètre **2.45**

Crêpe „Afgha” pure laine, uni, le tissu en vogue, dans tous les coloris mode, recommandé pour jolies robes d'après-midi
largeur: 100 cm., le mètre **3.95**

Popeline, pure-laine, uni, superbe qualité pour robes chaudes et d'usage, teintes à choisir
largeur: 140 cm. le mètre **7.90**

„Côtelé” pure-laine, le tissu à la mode pour manteaux, coloris divers
largeur: 140 cm. le mètre **8.90**

Crêpe „Frisco” pure laine, ravissant article, d'un beau tomber, pour robes élégantes
largeur: 140 cm., le mètre **7.50**

„UNIC” est notre Crêpe de Chine soie art. uni, tant pour sa qualité irrécusable que pour le choix de 23 coloris. Pour robes et lingerie
largeur courante, le mètre **1.65**

„Atlas” Le beau crêpe marocain, soie art. uni. Très demandé et recommandé pour jolies robes de soirée, 12 coloris mode.
largeur: 88/90 cm., le mètre **2.75**

Le CHOIX et la QUALITÉ

KNOPT

aux Grands Magasins

FRIBOURG



Permettre Mademoiselle

que je vous montre comment „SELECTA” rajeunit vos chaussures. Les taches de pluie sur les souliers clairs disparaissent à jamais car „SELECTA” protège le cuir délicat. — Faites donc un essai avec „SELECTA” blanc incolore pour vos chaussures claires.

Selecta

imperméabilise, assouplit, économise

Produits chimiques Uve C. Mermod, Carouge-Geneve

Si vous allez à la

FOIRE DE PAYERNE

ne manquez pas de rendre visite au nouveau magasin

« Au Ménage Pratique »

PLACE DE LA CONCORDE

Grand choix de vaisselle, verrerie, aluminium, broserie. Tout pour le ménage. Marchandises de première qualité aux prix les plus bas possibles.

Se recommande: J. Michel.

Pois au naturel	Crème de gruau d'avoine	Tapioca-Julienne
Pois au lard	Fleur de neige	Tessinois
Pois au jambon	Gris	Vandois
Pois au riz	Lucernols	Volaille
Pois au saumon	Madeleine	
Asperges	Ménagère	Pâtes:
Bernois (Oignons à la crème)	Orge	Etoiles
Bié vert	Oxell	Grains de Melons
Céleri	Parmentier	Pâtes Mignonnettes
Champignons	Printanier	Petites Pâtes (Richel)
Chasseur	Reine	Ptes. Pâtes aux tomates
Choux-fleurs	Schaffhousois	Vermicelles

Prix de vente 40 ct. la saucisse. 210

ON DEMANDE à louer, sur le parcours place du Tilleul à la Gare.

Magasin

de 2 vitrines avec arrière-magasin et éventuellement dépôts. S'adresser sous chiffres P 15240 F, à Publicitas, Fribourg.

Rythmique

Jaques-Dalcroze

Réouverture des cours jeudi, 17 novembre, à 4 h. 1/4. Inscription et renseignements: Cl. Bosset, de 3 à 4 h. 1/4, à l'Hôtel Suisse, le même jour. 41369

Vente juridique

(1^{re}s enchères)

L'office des poursuites à Fribourg vendra le vendredi 18 novembre, à 9 h., une auto « Salmsen » appartenant à Alexandre Ballaman, auto entreposée au garage Lietta et Pompi, à Marly-le-Grand.

Bois de chauffage

Scié coupé

Sapin — chêne — foyard, bois d'allumage. Moules de cuenneaux, fagots de lignures. Livraison à domicile 172-43

Winckler & C^{ie}, S. A.

Pont de Pérolles

Téléphone No 2.08

Chaussons galochés pour DAMES à Fr. 8.95 10.25 13.80

CHAUSSURES VONLANTHEN Place du Tilleul, FRIBOURG.